

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 3.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 16 JANVIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

CROQUIS ET PORTRAITS, par Arbois.—La colonisation, par L.-O. D.—L'empire britannique, par A. C. Collins.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—La critique littéraire, par A. G.—Chronique théâtrale, par Blain de St. Aubin.—Nos gravures : Le vin de Champagne et sa fabrication ; La mort du chien ; Fidele anglaise et l'Afghanistan.—Avant 1760, par Benjamin Suite (suite et fin).—Histoire de l'He-aux-Contres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Revue de la semaine, par A. G.—Choses et autres.—Les Femmes.—Faits divers.—Le jeu de dames.—Les Échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Les chevreuils en hiver ; Les généraux commandant les forces expéditionnaires anglaises dans l'Afghanistan ; Types de l'Afghanistan et du Turkestan Russe ; La mort du chien ; Epernay ; Compagnie des grands vins de Champagne.

CROQUIS ET PORTRAITS

M. HOLTON

Le premier des critiques parlementaires, l'Aristarque de la Chambre, l'oracle des comités, celui devant qui passent, pour recevoir leur arrêt, orateurs et ministres, lois et motions. Depuis cinq ans, rien ne s'est fait en Chambre sans l'autorisation de M. Holton. Il n'a pas tout approuvé sans doute, mais rien de ce qu'il n'a pas permis n'a pu franchir le seuil parlementaire. Sur un signe de sa tête, sur un froncement de ses sourcils, l'œuvre ébauchée renaît sous terre, le bill épouvanté reculait jusqu'au Sénat.

Il ne suffit pas de savoir sur le bout de ses doigts la procédure du parlement mieux qu'aucun *Speaker* passé ou futur pour conquérir pareille autorité; il faut encore posséder un esprit assez aiguisé pour assurer, au besoin, l'exécution de ses décisions par le mordant de ses ripostes. Cet esprit, M. Holton le possède. C'est l'esprit le plus caustique de la Chambre, et le plus français, si l'esprit français consiste à relever le fond des observations par une tournure de langage originale et même un peu paradoxale.

Toujours à son poste lorsque la séance s'ouvre, M. Holton s'enfoncé philosophiquement dans son fauteuil comme un homme d'autant plus résigné à tout en-

tendre qu'il saura bien d'un mot se venger de l'ennui qu'on lui aura fait essayer. Il écoute, observe, juge. Vers le milieu de la séance, il se lève tranquillement, comme quelqu'un qui tient à ne pas déranger personne et dont la gibecière est remplie. Il s'en va fumer un cigare dans une salle de comité, et lorsqu'il s'est formé un auditoire autour de lui, il résume son impression sous une forme brève et piquante. Il lui suffit parfois d'un mot pour juger un long débat; mais le mot est toujours piquant, et c'est à le développer et à l'amplifier que, le lendemain, les journalistes libéraux passent leur temps et épuisent leur encre. On pourrait écrire l'histoire d'une session de trois mois, en deux pages, avec les mots concis et incisifs de M. Holton. Cette petite collection de jugements sur un parlement vaudrait un long volume, et celui qui en meublerait bien sa mémoire en pourrait remontrer aux mieux informés.

M. Holton se complait dans ce rôle distingué et rare de critique et d'arbitre. Il ne prend plus guère la parole en Chambre et réserve sa verve pour les entretiens intimes. Il fait chaque jour son petit bagage d'observations et il trouve avec raison que cela vaut autant que de composer de longs discours.

Il n'a jamais aimé, du reste, les longs discours. Il les tolère chez les autres, mais il ne s'est jamais à lui-même accordé cette licence. Il a trop le goût des choses fortement pensées pour les délayer dans d'interminables harangues comme font tant de nos orateurs. J'ai entendu autrefois un de ces verbeux tribuns railler M. Holton à cause de son goût pour la concision, et l'accuser d'impuissance parce qu'il ne parlait pas plus d'un quart-d'heure. Comme si discourir à perte de vue et noyer chaque point de repère dans un flot de paroles, était un signe de force! C'est un signe de faiblesse au contraire, la marque d'un esprit relâché, d'une pensée flottante. Le malheureux, grisé par sa loquacité, ne se rendait pas compte de l'hommage discret qu'il rendait à M. Holton et de la terrible condamnation qu'il prononçait sur lui-même.

Sous bien d'autres rapports encore, le député de Châteauguay est le modèle des parlementaires. De sa vie, il n'a manqué une séance de la Chambre, ni une séance de comité. Le premier pas qui retentit sur le parquet de la Chambre à l'ouverture des sessions, c'est celui de M. Holton; et c'est sa massive silhouette qu'à la clôture, on voit la dernière se dessiner sur le mur garni des portraits des orateurs et où le sien, par une étrangeté de la destinée, manque encore. Il ouvre les sessions avant le gouverneur et referme, après lui, soigneusement la porte.

Les comités n'ont pas de secrets pour lui, et il va d'un comité à l'autre comme un roi parcourant son domaine et visitant ses sujets. Ici, on l'attend pour vider un incident; là-bas, on l'appelle pour clore un rapport. Les secrétaires règlent leurs montres sur la sienne, et on prend son heure.

Cette souveraineté lui plaît. Il lui est agréable de savoir qu'au-sitôt qu'arrive une députation chargée de pousser une mesure et de lui gagner des adhérents, on avertit tout d'abord ses membres qu'il leur faut avant tout prendre langue chez lui. Personne n'y manque, et si quelqu'un y

manquait, ce quelqu'un aurait probablement à s'en repentir. Tous les rois sont absolus, quand ils le peuvent. Les plus anciens et les plus fiers députés s'inclinent: inclinez-vous aussi, si vous tenez au succès de votre affaire. Il est si facile à l'ingénieur expérimenté de jeter sur la voie, sans en avoir l'air, le léger obstacle qui fait rouler le train en bas du talus!

Il est beau de régner en maître dans un domaine, petit ou grand. Il est rare cependant qu'au milieu de votre souveraineté acceptée de tous, la pensée d'un plus vaste empire ne vienne pas vous tenter. On trouve son trône étroit en regardant les trônes plus éclatants qui brillent au-dessus de vous. Il est donc fort possible que, du sein des comités qu'il domine et dirige, M. Holton songe parfois à cette autre enceinte, à l'enceinte parlementaire même, où la première place à droite, la première place à gauche, appartiennent à d'autres. Il n'y a pas de rôle à coup sûr qui soit au-dessus de son esprit. Si, cependant, il est une place qu'il semblerait, par sa compétence particulière et par la fermeté intelligente de son caractère, pouvoir occuper mieux qu'aucune autre, c'est celle de Président. Il conduirait les débats de l'assemblée en mentor et guiderait les députés à travers les sentiers parlementaires en oracle, courroucé parfois, mais toujours juste cependant pour ses neveux; car sa sévérité ne résiste pas aux caresses du sourire et aux attendrissements de la soumission.

La bonté est le fond de sa nature et une grande bienveillance se cache sous ses habitudes d'ironie. Il faut qu'il en soit ainsi pour que, durant cinq ans, lui, le Nestor du parti libéral, il ait protégé la barque conduite par M. Mackenzie, sans jamais y prendre place, sans approuver toujours ni le choix des officiers proposés à la manœuvre, ni la manœuvre elle-même. Il faut bien vraiment qu'il en soit ainsi, pour que, lui, qui n'avait pas été le conseiller des temps prospères et dont les avis ne paraissent être cherchés que lorsqu'on ne pouvait plus les suivre, il se soit trouvé le consolateur de la dernière heure. C'est lui, en effet, qui était assis au chevet lorsque la mort est venue; c'est dans son sein que M. Mackenzie a épanché ses dernières larmes; et c'est encore lui qu'aujourd'hui on voit errer pieusement dans le cimetière.

ARBOIS.

LA COLONISATION

L'idée patriotique de favoriser l'établissement des terres incultes a donné naissance, dans la ville de London, Ontario, à une association semblable à celle que nous cherchons à établir à Montréal. On a compris, à London comme ici, qu'il faut de l'aide pendant les premiers mois à celui qui, n'ayant rien, veut défricher; mais, comme nos compatriotes anglais sont toujours plus unis que nous, lorsqu'il s'agit d'exécuter des projets d'utilité publique, ils ne rencontreront pas les obstacles que nous avons à combattre.

On ne comprend pas encore suffisamment ici que, sans aide pécuniaire, l'habitant des villes n'ira pas s'enfoncer dans la forêt pour y crever de faim jusqu'à sa première récolte.

Qu'on se contente d'offrir des chemins aux habitants de la campagne, qui peuvent

presque toujours se procurer les moyens de vivre pendant quelques mois, nous le començons un peu; mais qu'on s'imagine que les gens de la ville, ces pauvres ouvriers qui n'ont pas les moyens de réaliser une piastre en vendant tout ce qu'ils ont, et qui se sont endettés pour manger depuis des mois, vont entreprendre de défricher sans être certains d'être aidés, c'est incroyable.

On ferait mieux de dire franchement qu'on ne veut pas de colonisation, de défrichement par les gens des villes. Mieux vaut dire aux centaines d'ouvriers qui demandent à défricher: "Chassez cette pensée de vos esprits, on ne veut pas de vous."

Sans doute, avec des gouvernements et des gens qui n'ont pas d'argent, dans des moments de crise générale, il est difficile de faire réussir de pareils mouvements; mais, malgré la crise, ne trouve-t-on pas de l'argent pour des choses bien moins utiles?

La Société de Colonisation de Montréal a obtenu, cette année, des terres, et elle a fait augmenter de \$1,500 le montant consacré à la confection des chemins de colonisation dans la vallée de l'Ottawa; c'est déjà quelque chose, beaucoup même pour les colons de la campagne, mais ce n'est pas suffisant pour ceux de la ville. Nous espérons que l'année 1879 verra notre projet s'étendre et se compléter, grâce au patriotisme et à l'esprit de charité de tous ceux qui comprennent qu'arracher tant de malheureux ouvriers à la misère des villes pour les faire défricher, est l'œuvre la plus charitable et la plus nationale qu'ils puissent accomplir.

**

M. Joseph Pervault, secrétaire de la commission canadienne à l'Exposition de Paris, apporte d'excellentes nouvelles aux littérateurs canadiens. Il s'est mis en communication avec un libraire de Paris qui s'engage à publier tous les ouvrages canadiens à ses frais et périls et à faire une remise de 10 par cent, les frais payés, aux auteurs. Une société fondée dans le but de répandre les bons livres est aussi prête à favoriser ce mouvement. Les bons livres sont si rares en France qu'on serait heureux d'avoir recours à notre littérature, dont la moralité est en général incontestable. Bien entendu, on choisira les ouvrages dont la forme laisse le moins à désirer. C'est aux littérateurs canadiens à redoubler de soin pour épurer leur style et faire disparaître les fautes d'orthographe et d'impression, les anglicismes surtout, qui déparent leurs écrits afin de profiter de la chance qui leur est offerte de se faire connaître en France et même d'y faire de l'argent.

L.-O. D.

L'EMPIRE BRITANNIQUE

Plusieurs journaux anglais ont donné cours à une nouvelle importante concernant les Indes. Ils annoncent que le gouvernement impérial a résolu de rappeler lord Lytton, vice-roi actuel, et de nommer à sa place le prince Arthur, duc de Connaught.

Cette nouvelle, ou plutôt cette rumeur, si elle n'est pas fondée, a beaucoup de vraisemblance. On verrait dans sa réalisation la continuation d'une politique suivie et parfaitement définie.

L'ancien ministre, celui de M. Gladstone, avait pour principe de concentrer toute son attention et toutes ses forces à l'intérieur. Il pratiquait, vis-à-vis de l'étranger, la doctrine de la paix à tout prix—ce qui était une erreur, parce que l'Angleterre est un pays qui a plus d'intérêts à l'étranger qu'à l'intérieur. Il négligeait et dédaignait également les colonies, ce qui était aussi une erreur pour la même raison.

Le gouvernement actuel agit tout différemment. Il s'occupe activement de la politique générale, et s'ingère dans les affaires étrangères. Il prend, en même temps, un grand souci des colonies. On l'a vu à l'œuvre lors de la guerre turco-russe, où, sans coup férir et par les seuls moyens diplomatiques, il a empêché la chute immédiate de l'empire ottoman, et acquis pour l'Angleterre un poste qui vaut un royaume, l'île de Chypre, la clef de la Méditerranée dans la partie orientale, et l'opposé de Gibraltar. Aux colonies, il a transformé les Indes en Empire anglais, et il a envoyé au Canada un gouverneur qui appartient à la famille royale. Il ne ferait que poursuivre la même idée en envoyant maintenant aux Indes un prince du sang comme vice-roi.

On reconnaît la main de M. Disraeli dans tout cela.

Pour ce qui est des colonies, on sait quelle importance a la présence de membres de la famille royale dans ces possessions éloignées. Elle raffermirait la fidélité des peuples et augmente le prestige de la Couronne.

En six ans, le ministre Disraeli a plus fait pour consolider l'Empire que les gouvernements précédents en cinquante ans.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 9 janvier 1878.

Si Londres est la cité par excellence des capitalistes, et Paris la ville joyeuse où la folie est le plus à son aise pour cascader, ne peut-on pas dire que New-York est une sorte de caravansérail où les voyageurs de toutes les parties du monde viennent reprendre haleine avant de continuer leur route ?

Lorsqu'on jette les regards sur la carte de cette ville cosmopolite, on la voit enveloppée de tant de routes de terre et de mers et d'un réseau si serré de lignes de chemin de fer, que l'on se demande si l'on n'est pas en face d'une immense toile d'araignée.

Que de jobards ont été pris
A cette toile d'araignée,
Que de grands talents incompris
Par cette foule rechignée !
Plus d'un qui cherchait un trésor,
Oublie aujourd'hui que l'on dîne :
Ne trouvant pas de mine d'or,
Il fait lui-même triste mine !

Très-curieuse cette étude de mœurs ! c'est une mine inépuisable.

Au milieu de l'effarement général et du tohu-bohu des affaires, il m'arrive parfois d'avoir le temps d'observer ; en observant, quelquefois je me permets de rire... C'est qu'à vrai dire, la foule qui m'enveloppe est si bizarre, elle a de tels ridicules, que, si je ne puis en gémir, il faut me dépêcher d'en rire.

Lorsque, par exemple, Butler bat la grosse caisse politique et permet aux Bostoniens de guérir leur anémie sociale et industrielle au moyen d'une infusion revue, corrigée, augmentée de greenbacks, je me mets à rire.

Quand Kearney grince des dents, ôte son habit pour vociférer, et termine son *speech* par la promesse solennelle de tuer tous les Chinois et tous les capitalistes, je ris bien plus fort.

Lorsque, enfin, j'aperçois l'illustre socialiste Schwab, inondant de bière ses disciples ou les gorgeant de whisky, cela m'attriste un peu, car cette façon de réformer la société en l'abrutissant trouble toutes mes facultés ; mais quand je pense que ce socialiste *bar-keeper* bat la monnaie avec la soif de ses affiliés et ne partage avec eux que... leurs principes, alors, je n'y tiens plus, j'éclate, j'étouffe de rire.

Nous avons d'illustres bannis
Tout frais débarqués d'Allemagne,
Qui viennent aux Etats-Unis
Bâti des châteaux en Espagne.
Puis des novateurs foison,
D'autres qu'on oublie de pendre :
Pour nous prouver qu'ils ont raison,
Ils mettraient l'univers en cendres !

Lorsque ces apôtres de l'aveuglement social auront vécu en Amérique quelques années, ils ne tarderont pas à s'apercevoir que leurs doctrines sont de l'hébreux pour le plus grand nombre.

Ils apprendront à leurs dépens qu'ici il n'y a point, à proprement parler, de privilégiés, et que chacun peut prétendre soit à la fortune, soit aux fonctions gouvernementales.

Le général Butler, que je viens de citer plus haut, est le fils d'une pauvre veuve, simple ouvrière de fabrique ; tout le monde sait ce que fut Lincoln avant d'être Président ; Vanderbilt, Stewart, Astor et tant d'autres sont partis du travail pour arriver à une fortune colossale.

Ces utopistes à cervelles creuses sont rongés par l'envie ; ils convoitent le bien d'autrui par la raison qu'ils sont pauvres. C'est en vain que le gouvernement offre des terres fertiles presque pour rien : ils n'en veulent pas. Ce qu'il leur faut, c'est la richesse à courte échéance, c'est la propriété sans l'avoir conquise.

Le travail manuel les impatienté ; la terre est trop basse ; au lieu de donner un coup de pioche, il y en a beaucoup qui préfèrent donner un coup de chapeau.

On tend la main d'abord pour les frères, puis ensuite c'est pour soi-même : le pli est pris, voilà des mendiants, des loafers, des tramps, les dix plaies de l'Amérique.

En outre des perturbateurs et des conspirateurs en disponibilité, il y a encore, parmi les nouveaux débarqués, les déclassés, ceux qui se sont diplômés eux-mêmes avocats, médecins conféranciers, barnums, montreurs d'ours, hommes de génie. Cette dernière catégorie n'est pas aussi dangereuse, elle n'est que risible.

Que de penseurs, que de savants
Et que d'inventeurs sans patente
Viennent ici, le nez aux vents,
Chercher mille dollars de rente !
Voici le docteur, purgez-vous,
Expert dans toutes les sciences,
Quel nez il ferait, entre nous,
S'il avalait ses ordonnances !

En examinant de près cette cohue extravagante, on reste frappé d'étonnement et l'on se demande si notre époque n'est pas arrivée à une période de caducité, pour qu'elle donne tant de fruits si maigres et si secs !

N'est-ce pas, du reste, une maladie inhérente à cette seconde partie du XIX^e siècle de ne produire que des demi-talents, que de presque grands hommes ?

Il semble que l'on ait épuisé les sources de la science, de la littérature et de la philosophie.

Malgré une plus grande proportion d'hommes lettrés, on n'aperçoit le génie nulle part ; nous vivons sur le passé ; les démocraties ont passé le niveau égalitaire sur les intelligences.

La vapeur a l'air d'avoir dit son dernier mot ; la mécanique attend le mouvement perpétuel, qui ne viendra pas ; la philosophie en est réduite à répéter les vieux errements du siècle passé ; Darwin, en Angleterre, met sa noble intelligence à la torture pour nous prouver que l'homme descend du singe.....

Cependant, au milieu de cette pénurie d'hommes de génie à emporter-pièce, l'Amérique du Nord—dans laquelle je comprends le Canada—peut être fière d'ajouter une étoile de plus à la pléiade des grands hommes américains déjà très-brillants.

Cette étoile de première grandeur—que l'Europe nous envie—c'est le savant, l'infatigable chercheur, le radieux Edison, qui va doter le monde d'une lumière plus pure et moins chère que le gaz, et même que le pétrole. Aux étrennes de l'an prochain, on verra, sans doute, figurer, comme présent, la lampe Edison, électrique, portable et même inodore. Ce sera une débauche, une véritable orgie de lumière.

On verra clair un peu partout :
Les comptes de l'apothicaire,

Ceux même de la cuisinière
Seront limpides jusqu'au bout ;
Des journaux les longues tirades,
Leurs calembourgs et leurs charades
Y gagneront quelque clarté,
Et quelquefois de la gaieté.
Grâce à ce rayon électrique,
Un poète, même mystique,
Comprendra le sens ténébreux
De son poème filandreux.

Puisque je parle d'étrennes, je ne puis passer sous silence la reprise des paiements en espèces—le plus beau présent de *Christmas* que le peuple américain ait reçu depuis longtemps.

Je sais que le Canada était aussi très-incommodé de ces maudits greenbacks ; ce papier chiffonné jetait du froid dans les affaires, et même une certaine méfiance.

C'était une matière à chicane où l'homme simple était toujours entortillé par l'homme *smart*, et Dieu sait s'il y en a des hommes *smart* aux Etats-Unis !

Enfin, c'est fini ; la neige, l'argent, le vent et l'or, tout est en abondance !

Plus de papier, plus de greenbacks,
C'est en or qu'on aura le sac.
Car l'or est un très-beau cornac,
Pour lui tous les cœurs font tic-tac.

ANTHONY RALPH.

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Le *Canadien* reproduit un article qui a paru dans un de nos derniers numéros, en l'accompagnant des remarques suivantes :

Nous reproduisons ces lignes avec plaisir, car elles nous fournissent l'occasion de faire quelques remarques.

D'abord, M. Gélinas a tort de parler de *représentations* ; nous n'avions nullement l'intention de le froisser, qu'il veuille bien nous en croire ; nous ne voulions pas, non plus, nous venger, car notre conscience, si chargée qu'elle soit de crimes contre la langue, ne nous reproche pas l'emploi de l'expression : *Sa Grâce*. Notre unique désir était de signaler une faute qui se commet souvent. Si nous l'avons fait un peu vivement, c'est que l'expérience nous a prouvé que dans la critique il faut un peu de piment, à défaut de sel, pour stimuler la digestion. La critique faite avec de l'eau et du lait, loin de fortifier le littérateur, lui donne le pesant.

M. Gélinas fait preuve de trop de modestie : il ne "pêche pas fréquemment contre les règles du style." Au contraire, nous le disons sans flatterie, il est un des écrivains les plus corrects que possède la presse canadienne-française.

M. Gélinas émet, sur la critique, des idées que nous partageons entièrement. Exiger que la critique soit impeccable, c'est un moyen habile d'étouffer la critique. Nous ne croyons pas, non plus, avec certaine école de Québec, qu'il faille, de toute nécessité, avoir seize quartiers de noblesse littéraire, c'est-à-dire être l'auteur de plusieurs gros volumes, avant d'avoir le droit de dire ce qu'on pense des écrivains et de leurs ouvrages.

Il ne faut pas demander aux auteurs de devenir critiques. Ceux qui font des livres, même des bons, font ordinairement de la mauvaise critique. De deux choses l'une : ou l'auteur-critique cherche à se mettre dans les bonnes grâces des autres écrivains en leur prodiguant les coups d'encensoir. C'est alors qu'on voit se fonder les sociétés d'admiration mutuelle et surgir les *silhouettes*, les *Placide Lépine* et les faiseurs de préfaces. Ou bien un auteur, blessé dans son amour-propre, se fait critique pour se venger. Alors il inflige, non à celui qui l'a courroucé, mais au public innocent, des *écreintes* d'une formidable longueur, d'où la passion a chassé tout vestige de justice et même d'esprit.

Notre confrère soulève ici une grave question, qui a été déjà fréquemment traitée, celle des défauts et défauts de la presse canadienne-française. L'incorrection que l'on remarque dans les journaux français du Canada, tant sous le rapport du style que sous le rapport de la partie matérielle, est due à des causes diverses. Le journalisme est, dans notre pays, on le sait, une carrière ingrate. Il ne peut tenter les talents naissants, ni stimuler l'ardeur de ceux qui ont des dispositions pour la littérature. On l'accepte comme un pis-aller, comme un moyen d'arriver aux places, dans un pays où presque tous les journaux sont exclusivement politiques. Nos journaux sont la plupart du temps rédigés avec négligence. Le manque de critique favorise cet état de choses. Des écrivains qui, en France, arriveraient au premier rang, parce qu'ils seraient forcés de soigner leur style et de cultiver leur talent, sont parfois d'une incurie regrettable. Quant à la correction des épreuves, qui est d'une si grande importance, inutile d'en parler ; elle est, le plus souvent, entièrement négligée.

A. G.

CHRONIQUE DU THÉÂTRE

Jean Canada, drame en cinq actes, par M. Désiré.

C'est une chose assez difficile de parler du théâtre dans une ville où il n'existe pas ; car, enfin, à part quelques représentations d'amateurs, qui ont certainement bien leurs mérites, qu'avons-nous à Montréal ?

La visite de quelques troupes de *variétés* des Etats-Unis. Et quelles *variétés*, ô muses du théâtre ! La monotonie de l'insignifiance, quand ce n'est pas le comble de l'immoralité.

Parfois, bien rarement, il nous vient deux ou trois bons acteurs anglais, mal secondés par une demi-douzaine de cabotins, le tout formant un ensemble détestable.

Plus rarement encore, nous recevons la visite de quelque grand artiste, assisté d'une *prima donna* qui chante trop haut et d'un bariton qui chante trop bas.

* *

Avouez que notre menu annuel est un peu maigre.

Autrefois, les compagnies françaises de New-York et de la Nouvelle-Orléans nous faisaient une visite ou deux par année. Mais on ne les voit presque plus, parce que "venir en Canada" est, pour elles, synonyme de "perdre de l'argent."

Ce résultat est-il dû à l'indifférence de notre public ou à quelque défaut dans la composition du répertoire de ces compagnies ? C'est ce que je n'entreprendrai pas d'élucider aujourd'hui. Mais je crois qu'il y a un peu de l'une et de l'autre.

* *

C'est donc une bonne idée de chercher à former un répertoire national, basé sur l'histoire et les mœurs du Canada. Plusieurs hommes distingués ont déjà travaillé dans ce sens. Je mentionnerai, de mémoire, Petitclerc, Fréchette, Marmette, Marchand. Les pièces qu'ils ont produites ne sont pas sans défauts : on y remarque, de prime abord, peu de connaissance du théâtre ; mais le style est agréable, plusieurs scènes sont très-bien agencées, et la peinture des mœurs canadiennes a l'énorme mérite d'être vraie.

Il y a commencement partout : nous finirons par avoir un répertoire dramatique canadien, de même que nous avons une littérature canadienne dont la valeur est aujourd'hui reconnue en tous pays.

* *

C'est à ce titre que l'entreprise de M. Désiré mérite tous les encouragements du public canadien.

Des milliers de personnes ont lu *Jean Canada*, roman très-émouvant de Raoul de Navery, basé sur des épisodes du commencement de l'occupation du Canada par les Anglais.

Cette époque n'a pas encore été assez racontée. Il y a, dans les mémoires et les quelques journaux du temps, une foule de détails qui mériteraient d'être arrangés pour le théâtre et fourniraient les éléments d'excellentes pièces.

* *

J'ai seulement entendu lire le drame de *Jean Canada*, et j'avoue n'avoir jamais été membre du comité de lecture d'aucun théâtre et ne point posséder une grande expérience dans les questions dramatiques. Mais je me trompe beaucoup, ou la nouvelle pièce est appelée à un grand succès.

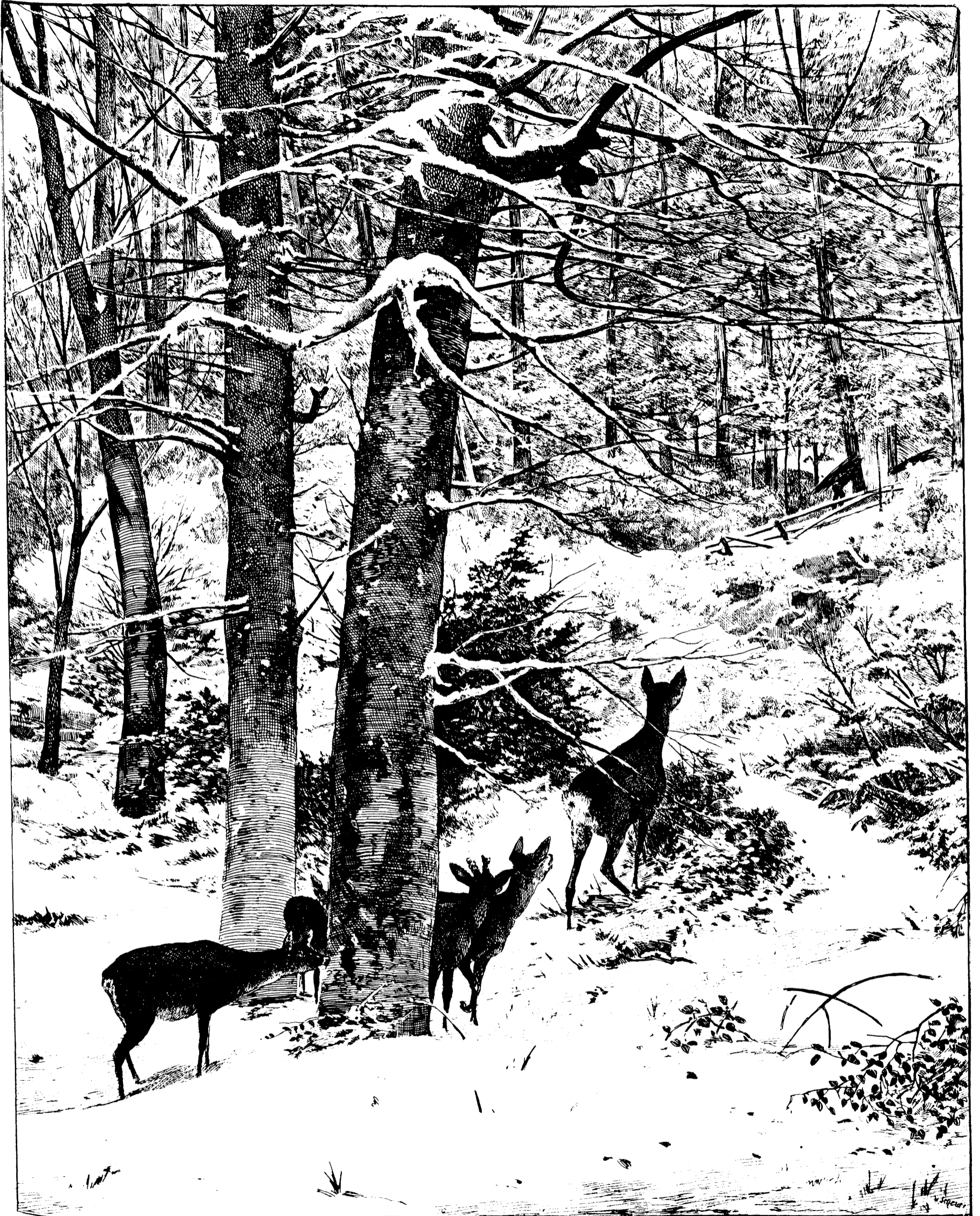
L'intrigue est naturellement combinée ; les scènes, dont plusieurs de la plus grande beauté, sont fort habilement agencées.

Enfin, si l'auteur veut bien prendre la peine de donner à ses personnages des costumes fidèlement historiques, la scène présentera un aspect des plus variés.

Je me permettrai, en terminant, une observation.

Il ne serait pas impossible, à mon avis, d'ajouter à la pièce un rôle comique. Les contrastes ont un bon effet au théâtre, et je crois que le drame de M. Désiré gagnerait à cette addition.

La pièce est à l'étude. Nos meilleurs



LES CHEVREUILS EN HIVER—D'APRÈS LE TABLEAU DE KRÖMER

amateurs, dont quelques-uns de vrais artistes, y joueront de fort beaux rôles. Il est donc juste d'espérer que le public saura reconnaître les efforts que l'auteur et les amateurs font pour lui donner un divertissement digne de gens de goût et d'intelligence et d'autant plus enviable qu'il est, chez nous, plus rare.

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

Montréal, 28 décembre 1878.

NOS GRAVURES

Le vin de Champagne et sa fabrication

Il n'est nullement besoin d'être un grand observateur pour remarquer les reflets joyeux que jette sur les traits des convives l'apparition des bouteilles de champagne dans un dîner. Le plus souvent c'est à partir de cet instant que la gêne est bannie de la conversation, et que les traits mordants de l'esprit se croisent de tous côtés, aiguillonnés par la mousse pétillante et le feu généreux de ce nectar qu'on a justement nommé le roi de la gaieté.

Aujourd'hui, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, le vin de Champagne figure dans tous les banquets et couronne toutes les fêtes. C'est le bouquet charmant qui préside aux cérémonies destinées à resserrer les liens de l'amitié, comme aussi à exciter les vertus patriotiques. Seulement, il en est du champagne comme de beaucoup d'autres produits; on se livre à ses entraînantés séductions sans s'inquiéter de son origine et sans connaître les moyens à l'aide desquels on le transforme, de jus trouble et épais, tel qu'il est au sortir de la vigne, en cette liqueur limpide auprès de laquelle le crystal le plus pur semble sou-vent terne.

Le plus grand établissement pour l'exploitation des vins de Champagne, celui qui a maintenant la vogue en Europe pour la qualité de ses produits, et qui a obtenu des premières médailles aux Expositions de Philadelphie et de Paris, est, paraît-il, celui de MM. E. Mercier et Cie, à Epernay, dans l'est de la France.

Cet établissement est dans une situation admirable. Placé au pied du plus riche coteau de la Marne, au centre des plus renommés vignobles, il possède des caves gigantesques, taillées dans des rochers crayeux sans le secours d'aucune maçonnerie, qui se prolongent sous la montagne en immenses tunnels. Ces souterrains, de plusieurs milles en longueur, se subdivisent en une grande quantité de galeries traversées et réunies par des artères principales munies de voies ferrées. Grâce à cette disposition, les wagons de la Compagnie des chemins de fer de l'Est pénètrent dans toutes les parties de ce labyrinthe, d'où ils enlèvent des millions de bouteilles.

Il est rarement donné de voir un spectacle aussi grandiose. Tout ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour sur les grottes les plus extraordinaires ne donne qu'une idée imparfaite de ces caves que les étrangers, de passage en ce pays, ne manquent jamais de visiter. On jugera de leur étendue lorsque nous aurons dit qu'elles occupent une superficie de plus de deux milles carrés.

La température froide et égale qui règne constamment dans toutes les parties de ces souterrains est une des causes qui contribuent puissamment à donner aux vins de Champagne "Mercier" cette régularité de mousse, ce degré de maturité et cette finesse d'arôme si appréciés des gourmets.

Cet établissement possède des salles où l'on emplit, on bouche et on agrafe chaque jour plus de quarante mille bouteilles. C'est là qu'on voit ce tonneau gigantesque, le plus grand de la Champagne, contenant 75,000 bouteilles, et sur le fond duquel dix ou douze personnes pourraient s'asseoir à table. Ce foudre (comme on l'appelle), fabriqué dans l'établissement même en magnifique chêne sculpté, figurait à l'Exposition de Paris dans le pavillon de dégustation.

Le véritable vin de Champagne se ré-

colte seulement dans la partie du département de la Marne qui avoisine Epernay et Reims.

Ce vin, qui s'exporte dans toutes les parties du monde, et dont la réputation est universelle, doit la grande finesse de goût, la fraîcheur et le bouquet particulier qui le caractérisent et le distinguent de tous les autres vins, à la nature particulière du sol et au mode de culture pratiqué en Champagne.

Le quart environ des vignobles est planté en raisins blancs, et les trois autres quarts en raisins noirs; ils servent l'un et l'autre à faire le vin blanc, le jus des raisins noirs étant séparé aussitôt la cueillette de la peau et des grains, qui seuls donnent la couleur rouge en fermentant avec le liquide; néanmoins, dans les bonnes années hâtives, lorsque les raisins noirs ont atteint une très-grande maturité, le vin qui en provient se trouve quand même un peu rosé ou taché, ce qui est alors une preuve de très-grande qualité.

Le vin fait de raisins noirs a plus de corps, de vinosité et de bouquet que le vin de raisins blancs; mais, par contre, ce dernier a plus de finesse et de sève, et il excite davantage la mousse.

Voici les principales opérations que nécessitent les vins mousseux de Champagne: la vendange se fait avec des soins tout particuliers; les raisins sont coupés avec précaution, choisis, épluchés, puis écrasés sur le pressoir chaque jour. Les trois premières pressées ou serres, tirées du pressoir, donnent le vin de choix, dit de cuvée; la quatrième pressée, dit le vin de tailles ou de suite, employé pour les vins de qualité inférieure, et le reste du liquide sert à faire le vin destiné aux vigneron et aux tonneliers.

Au sortir du pressoir, le vin est mis dans les tonneaux, où il commence à fermenter au bout de quelques jours, et cette fermentation s'arrête seulement au moment des premières gelées; alors on le soutire au clair, pour séparer le vin de la lie qui s'est amassée au fond des tonneaux, et on procède aux recoupages, qui consistent à mélanger ensemble, dans des foudres de grande capacité, les vins de différents crus, et notamment les vins de raisins blancs avec ceux de raisins noirs; on choisit pour cela ceux qui se marient le mieux, dont le bouquet et la nuance se conviennent, s'améliorent et se complètent mutuellement. Ces mélanges de vins de différents crus prennent le nom de cuvée, et on leur donne un numéro d'ordre ou le nom du pays qui y est entré en plus grande quantité, et comme dans chaque vignoble il se trouve des vins de plusieurs choix, on peut avoir, sous le même nom, des qualités bien différentes, ce qui dépend de l'exposition du terrain, de la nature du plan, du plus ou moins de soin apporté à la culture et à la vendange, mais la qualité varie surtout suivant les années.

La mise en bouteilles se fait à l'époque des chaleurs, ordinairement à partir du mois de mai. Deux ou trois semaines après que les bouteilles ont été emplies et bouchées, la mousse commence à se développer; lorsque cette mousse est assez forte et que les bouteilles commencent à se briser, elles sont descendues dans des caves souterraines très-froides, où elles doivent rester déposées en moyenne pendant trois à quatre ans avant d'atteindre leur maturité pour l'expédition.

Lorsqu'une cuvée est restée en caves le temps voulu pour qu'elle ait acquis toutes ses qualités, les bouteilles sont mises sur pointe, c'est-à-dire renversées le col en bas sur des tables percées de trous, et pendant un mois ou deux, chaque bouteille doit être secouée et remuée journellement, en lui imprimant un mouvement circulaire sec et précipité, afin de faire descendre sur le bouchon tout le dépôt qui s'est formé dans les bouteilles à la suite du développement de la mousse, et ce travail n'est terminé que lorsque le dépôt est complètement affaissé sur le bouchon.

Par suite du développement de la fermentation dans les bouteilles, le sucre naturel du vin s'est transformé partie en alcool et partie en mousse (gaz acide carbonique). Dans cet état le meilleur vin n'est pas

agréable à boire, et il est nécessaire d'y ajouter de la liqueur sucrée faite de sucre candi pur, fondu dans du vin vieux de réserve de premier choix, afin de restituer au vin mousseux le sucre qui a été rongé par le développement de la mousse.

Voici comment on procède à cette opération: après que le dépôt a été entièrement précipité et affaissé sur le bouchon, la bouteille, terminée sur pointe, est prise par un ouvrier qui la tient de la main gauche, toujours dans la position renversée, tandis que de la main droite il fait sauter le bouchon qui sort en entraînant le dépôt. Le vide ainsi fait est alors remplacé par la liqueur sucrée, dont la plus ou moins grande quantité produit les vins secs ou doux, selon la demande des différents pays; la bouteille est aussitôt soigneusement bouchée et ficelée prête à être emballée.

Nos lecteurs sont redevables des renseignements curieux que nous leur donnons aux membres de notre importante maison canadienne d'importation, A. GIBERTON et Cie., dont les magasins et bureaux d'échantillons sont situés dans les nouvelles bâtisses des Sœurs, rue Saint-Sulpice, et qui, lors de leur récent séjour en Europe, ont eu la bonne fortune de gagner la confiance de MM. E. Mercier et Cie et d'obtenir leur représentation pour le Canada.

La mort du chien

Le pinceau de M. John Davis, un des meilleurs peintres de l'Amérique, a fort bien rendu la touchante mélancolie de ce sujet.

Ce vieillard dont les longs cheveux ont blanchi sous la neige de nombreux hivers, a chassé pendant des années le cerf, la panthère et l'ours dans les grands déserts de l'Amérique du Nord. Le pauvre chien qui va mourir a toujours été son compagnon fidèle, plus fidèle cent fois que bien des hommes. Aussi le vieux sauvage l'avait pris en profonde affection.

Aujourd'hui, la chasse a été rude: le chien en est la victime. Un dernier effort l'a épuisé; il ne lui reste plus qu'à mourir.

Le chasseur se penche et, d'une main tremblante, serre la patte de son serviteur. On peut lire sur son visage toute la peine qu'il ressent de la perte de son fidèle ami. Celui-ci, jusque dans les douleurs de la mort, se réjouit de voir son maître près de lui, et sa langue trouve un reste de force pour lécher doucement cette main si chère.

L'Inde anglaise et l'Afghanistan

Depuis que les hostilités ont commencé dans l'Afghanistan, on parle beaucoup des généraux Haines, Browne, Roberts, Donald Stewart et Biddulph, et nous pensons être agréables à nos lecteurs en accompagnant de quelques détails biographiques les portraits de ces cinq principaux chefs de l'armée anglo-indienne.

Le commandant en chef, sir Frederick P. Haines, est un officier des plus distingués. Né en 1817, il est entré dans l'armée en 1839. En 1846, il était capitaine, lieutenant-colonel en 1850 et colonel en 1851. Sa réputation comme officier date de 1845, époque à laquelle on forma l'armée du Sutlej. Il fut, à ce moment, aide de camp du général commandant en chef et assista au combat de Moodkee et à celui de Ferozeshah, où il fut grièvement blessé. En Crimée, il servait dans le 21^e d'infanterie et se fit beaucoup remarquer. De 1871 à 1874, il a été commandant en chef du corps d'armée de Madras.

Sir Samuel Browne, qui s'empara, il y a quelques jours, du fort d'Ali-Musdjid, est un des officiers les plus connus dans l'armée indienne, car il est né aux Indes, en 1824, et son père est officier de santé au service de la Compagnie des Indes orientales. Après avoir servi au Bengale et dans le Penjaub, il devint commandant des guides. L'espace ne nous permet pas de mentionner les nombreuses affaires dans lesquelles le général Browne prit une brillante part; nous devons cependant rappeler l'expédition de Bozdar,

sous le commandement de sire Neville Chamberlain, les sièges de Delhi et de Lucknow, l'attaque qu'il dirigea avec une poignée de soldats contre les rebelles de Sirpoorah, le 31 août 1858, et qui lui valut la croix de Victoria, celle de l'ordre du Bain et le grade de lieutenant-colonel. En 1869, étant colonel, il succéda au général Donald Stewart dans le commandement de la division de Pechawar. Deux ans plus tard, il était promu au grade de major-général, et, en 1875, il fut choisi pour accompagner S. A. R. le prince de Galles dans son voyage à travers l'Inde. Sir S. Browne, qui, en l'absence de sir Edwin Johnson, a occupé le poste de membre militaire du Conseil du vice-roi, est extrêmement populaire. Son nom est adoré depuis l'Indus jusqu'à Sutlej, depuis le Khyber jusqu'au Buman.

Le major-général Biddulph, qui commande la colonne de Quettah, est un homme de grand talent, bien qu'il soit moins connu que le général Browne. Il s'est particulièrement distingué en Crimée et a occupé des postes élevés dans l'état-major de l'armée indienne.

Le lieutenant-général Donald Stewart, qui commande les forces de réserve dans la province de Moultan, est un officier qui s'est fait beaucoup remarquer dans les différentes guerres d'escarmouches qui ont eu lieu sur les frontières de l'Inde avant la révolte de 1857. Pendant la guerre d'Abysinie, il a commandé la brigade du Bengale et a occupé ensuite les fonctions de commissaire en chef dans les îles Andaman. Il a été depuis lors placé à la tête d'une division dans le Bengale, et en septembre dernier il a quitté l'Angleterre, où il était en congé, pour venir reprendre son commandement.

Le major-général Roberts, qui commande une colonne dans la vallée du Kuram, est un officier des plus expérimentés. Il a occupé différents emplois et s'est distingué dans les nombreuses campagnes auxquelles il a pris part. Au siège de Delhi, il a obtenu la croix de Victoria pour avoir sabré un porte-étendard et lui avoir enlevé son drapeau. Il était aussi à l'expédition d'Umballah, en 1863. Pendant la guerre d'Abysinie, il était quartier-maître général de la brigade du Bengale, et ses brillants services lui valurent le grade de lieutenant-colonel. En qualité de doyen des officiers d'état-major, il accompagna l'expédition de Looshai, en 1872, et reçut la croix de l'ordre du Bain.

AVANT 1760

XI

Le groupe canadien est inattaquable.

Ce rameau transplanté du vieil arbre français s'est développé malgré les circonstances exceptionnellement difficiles qui paraissent s'opposer à son acclimatation. A l'instar de l'érable, dont la feuille constitue, avec le castor, ses emblèmes nationaux, il a crû parmi les rochers, sur le flanc abrupt des montagnes, comme le disait M. Viger, mais sa vigueur n'en est que plus grande, ses racines plus tenaces, son fil plus solide et son poli plus attrayant. Fidèles au passé, industrieux comme le castor, les Canadiens, après cinq quarts de siècle de domination britannique, sont aussi fiers de leur origine française que jaloux de soutenir le rang honorable qu'ils se sont acquis au milieu de races étrangères qui leur furent souvent hostiles.

Le bon choix des sujets, un système de colonisation judicieux, l'excellence du climat, la moralité soutenue de génération en génération, les rendements faciles d'un sol nouveau, les exercices de la guerre, un peu de la vie des bois, une instruction générale, tel est le tableau que présente l'histoire du Canada sous l'ancien régime, celui que l'on est convenu de voir finir à la conquête. Depuis lors, traversant une phase nouvelle remplie de dangers, en butte aux dénigrement des uns et à l'oppression des autres, si nous avons fourni une carrière qui étonne tout le monde, cela est dû à nos origines: Avant d'être soumis aux épreuves

que nous avons rencontrées sous le régime anglais, nous formions déjà un peuple avec des attributs de force et de solidité, avec des traditions, une expérience, des idées et des sentiments propres. Nous occupions le sol. Nos chefs étaient instruits et pleins d'idées nationales. Aussi, avons-nous été les premiers à comprendre le mode d'administration qu'il fallait adopter sous ces circonstances nouvelles, tandis que, à côté de nous, les marchands, les immigrants, les bureaucrates anglais, population flottante, sans lien ni expérience, ne faisaient que des bêtises.

Il n'est pas mauvais, après tout, que l'on nie de temps à autres nos antiques vertus. Cela nous rappelle à nous-mêmes. Nos historiens feront reparaitre dans le débat des livres, des arguments, des observations, des faits trop souvent négligés. L'idée nationale sera moins en danger d'être oubliée, de faire fausse route. Dans une lettre récente, M. Rameau s'en réjouit, et il ajoute :

Montrer tout ce qu'il y avait de forces sociales, intellectuelles et morales en germe dans les temps primitifs du Canada ; faire voir comment des circonstances fortuites en ont retardé le développement, et reporté à longue échéance le résultat des promesses que contenait l'aurore ; signaler aux Canadiens ce qu'ils peuvent faire pour poursuivre l'essor logique de cette destinée, que leur présageait la sagesse et la vertu de leurs ancêtres—voilà, ce me semble, quel doit être l'objectif de l'histoire du Canada aujourd'hui, si l'on veut que l'étude de l'histoire soit non-seulement la fantaisie intellectuelle de quelques antiquaires, mais un enseignement vivant et fécond dans lequel les peuples sages et intelligents vont préparer les forces de leur avenir par l'observation du passé.

Noter bien que c'est ainsi que l'Allemagne d'aujourd'hui a été préparée par les travaux patients et silencieux de deux ou trois générations laborieuses. Personne, en Europe, n'ignore le rôle considérable que l'école historique, patronnée par les rois de Prusse depuis un siècle, a joué dans la régénération et l'organisation du peuple allemand.

C'est maintenant à tous les travailleurs de bonne volonté de savoir s'entendre et de faire de l'histoire non pas seulement une satisfaction intellectuelle, mais une force patriotique.

XII

Enfin, le grand mot qu'on nous lance pour témoigner que nous étions inférieurs aux colonies rivales, ne renverse rien, ne prouve rien, et n'a d'importance qu'aux yeux des gens préjugés et des ignorants absolus : " Les Anglais vous ont écrasés ! "

Où, les Anglais, pas les Yankees !
Où, nous sommes les vaincus ; où, nous avons été conquis, mais à qui la faute ?

Les Alsaciens et les Lorrains, passés, il y a huit ans, sous le joug de la Prusse, sont-ils blâmables ? Va-t-on refuser à cette population le titre de " pépinière de braves, " que le premier Napoléon lui a décerné ? Que Louis XIV et Louis XV aient abandonné les Canadiens ; que le second empire ait causé la perte de deux provinces de France, qu'est-ce que cela fait à l'histoire honorable et patriotique de nos petits peuples : Alsaciens, Lorrains, Acadiens et Canadiens ?

Qui a fait mieux que nous, et qui peut nous ôter l'honneur ?

Soyons sans crainte : la mémoire de nos pères ne périra pas. Dans le grand procès de l'histoire, on les verra toujours surgir avec éclat, dignes, de plus en plus, de notre amour et des égards de la postérité.

Honneur à la patrie où reposent ces braves !
Honneur au nom français, qu'ils ont si bien porté !
Leur courage éclairé ne connut point d'entraves,
Et, sans jamais fonder des " États à esclaves, " ils pratiquaient la liberté.

BENJAMIN SULTE.

FIN.

Le meurtrier Farrel, de Québec, a été exécuté vendredi dernier. Les Irlandais de Québec avaient signé une requête demandant sa grâce, et M. McGreevy s'était chargé de porter cette requête à Ottawa. Elle a été rejetée. Le nouveau gouvernement n'est pas comme l'ancien, qui commandait presque invariablement toutes les sentences de mort portées par les tribunaux. L'échafaud qui a servi à Farrel est le même qui avait servi pour l'exécution de Castafrolaz. On l'avait transporté exprès de St-Jean à Québec.

HISTOIRE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE DIXIÈME

I

LA TERRE DE LA FABRIQUE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

Dominique Bonneau, dit Labécasse, concéda des messieurs du Séminaire de Québec, le 16^e jour de mai 1730, la partie des terres qui est bornée à l'anse de l'Église. Suivant la tradition, l'endroit qui porte le nom de *Pointe-des-Sapins* fut réservé pour servir de terrain à la fabrique, quand une église serait bâtie sur l'île.

A la date du 22 janvier 1732, pendant que M. Lyon de Saint-Férol était procureur du Séminaire de Québec, Dominique Bonneau, dit Labécasse, avait cédé au même Séminaire, sur la terre qu'il avait prise en concession, une étendue de terrain de six arpents de front sur dix de profondeur, dont les messieurs du Séminaire se réservaient le droit de disposer comme bon leur semblerait.

Ce terrain, dont ces messieurs n'avaient pas fait connaître la destination, demeura entre leurs mains pendant l'espace de seize ans.

Comme on le sait, l'arrêt du Conseil d'État du Roi de France du 3 mars 1722, qui confirmait le règlement du Conseil Supérieur de Québec, fait le 20 septembre 1721, déterminait l'étendue d'un grand nombre de paroisses de la Nouvelle-France. J'aime à en reproduire ici ce qui a rapport à l'Île-aux-Coudres, faisant partie à cette date de la paroisse de la Baie-Saint-Paul :

L'étendue de la paroisse de Saint-Pierre et de Saint-Paul, située au dit lieu, sera de celle du fief de la Rivière-du-Gouffre et des trois lieues de front de la dite partie de la seigneurie de la Baie-Saint-Paul, qui est comprise dans cette paroisse, ensemble des profondeurs du dit fief et de la dite partie de seigneurie et l'Île-aux-Coudres ; le fief des Eboulements et celui de la Malbaie continueront à être desservis par voie de mission, par le curé de la Baie-Saint-Paul, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour y ériger une paroisse.

Les choses en étaient là lorsque, dans l'été de 1748, Mgr de Pontbriand jugea à propos d'envoyer M. Charles Mangue Garrault pour être le premier curé résidant sur l'Île-aux-Coudres ; la tradition lui donne ce titre. Ce fut à cette date que les messieurs du Séminaire de Québec firent, par contrat devant maître Lavoie, notaire, cession à l'Église de l'Île-aux-Coudres du terrain qui avait été distrait de la terre de Dominique Bonneau, dit Labécasse, comme on le voit par une note de maître Crispin, notaire, du 18 octobre 1782, conservée dans les archives de la cure de l'Île-aux-Coudres.

La fabrique de l'île n'eut pour garantie du terrain où était bâtie son église que cette note de M. le notaire Crispin, jusqu'à l'année 1827. Ce ne fut qu'à cette dernière époque que les messieurs du Séminaire de Québec donnèrent, par devant maître Louis Bernier, un *titre-nouvel*, qui est conservé dans les archives de la fabrique et qui porte la date du 3 août 1827. Le sieur Germain Demeulle, marguillier en exercice, représentait la fabrique.

Par la teneur de ce *titre-nouvel*, on voit que la terre de la fabrique est concédée aux mêmes conditions que les autres terres de la seigneurie de l'Île-aux-Coudres, les seigneurs s'y réservant les mêmes droits et y imposant les mêmes charges. Je me hâte, cependant, de faire connaître que, malgré la teneur de ce *titre-nouvel*, les messieurs du Séminaire de Québec n'ont jamais exigé de cens et rentes de cette terre, et, qu'après l'abolition de la tenure seigneuriale, ils n'ont exigé, pour l'affranchir, aucune indemnité quelconque de la fabrique, et ne lui ont point vendu le foin des grèves qui se trouvaient comprises dans les limites de la largeur de cette terre.

Cette terre de la fabrique, dont une moitié environ se trouve sur la haute côte qui sert de rempart à l'île, et l'autre au bas de cette côte, sur le bord du rivage, a toujours été et est encore à l'usage de M. le curé, qui n'a jamais payé aucune redevance à la fabrique.

Sans être d'une qualité supérieure, cette propriété est très-utile au curé, qui y trouve du pacage pour ses animaux et qui a l'avantage de pouvoir l'améliorer par la quantité de varech que la marée jette sur le rivage.

II

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PRESBYTÈRE

En l'année 1771, comme nous le verrons plus tard, M. Jean-Jacques Berthiaume, second curé de l'Île-aux-Coudres, fit bâtir la seconde chapelle de la paroisse, un peu à l'Est de la première, que M. Charles Garrault avait fait bâtir en 1748, comme nous l'avons vu plus haut. Après avoir donné à l'Homme-Dieu une demeure plus convenable que celle qu'il avait habitée jusque là, M. Berthiaume crut qu'il devait penser à construire un logement pour les curés qui desserviraient l'île. Jusqu'à cette époque, ils avaient été obligés de loger dans une maison, dont une partie était à l'usage des paroissiens.

Les frais pour la construction de la chapelle, qui était très-grande et plus que suffisante pour l'usage de la population, à cette époque, devaient avoir épuisé toutes les ressources. Cependant, M. Berthiaume se mit en frais de construire une autre bâtisse considérable dont les dimensions devaient être de 45 pieds sur 26. Mais les habitants ne savaient pas refuser leur curé, dont ils connaissaient le zèle, la capacité et le dévouement.

Qu'on fasse attention que le nombre des familles établies sur l'île n'excédait pas alors trente-six, et on n'aura que de l'admiration pour ce petit peuple si courageux et si dévoué à la gloire de Dieu, à l'honneur de la religion et au bien-être de son curé. Qu'on fasse encore attention au peu de terres en culture que devaient avoir des nouveaux colons, et à la gêne inévitable qu'éprouve toujours une population nouvelle sur des terres en bois debout, et on comprendra quels sacrifices durent faire les habitants de l'Île-aux-Coudres pour bâtir en même temps une grande chapelle et un grand presbytère. Je dois cependant ajouter que le grand nombre de marsouins que l'on prenait alors dans les nombreuses pêches que l'on tendait sur les battures de l'île, devait être une des principales ressources d'où ils tiraient les moyens de subvenir à des dépenses bien au-delà des ressources d'une population commençante.

Quoi qu'il en soit, le presbytère fut bâti presque en même temps que la chapelle. Et, ce qui prouve que M. Berthiaume savait faire faire de bon et solide ouvrage, c'est qu'à la date de 1854, ce presbytère servait encore de logement aux curés de l'île. Il y avait alors au-delà de quatre-vingts ans que cette maison avait été bâtie.

Ce fut à cette époque que Mgr P.-F. Turgeon, archevêque de Québec, ordonna aux paroissiens de l'Île-aux-Coudres de bâtir un autre presbytère sur le même emplacement. Ce nouveau presbytère devait avoir 40 pieds de longueur sur 34 de largeur, mesure française, et devait être bâti en bois, pièce sur pièce.

L'année suivante, 1845, on se mit vaillamment à l'œuvre, et je dois dire que M. le curé actuel de l'île, M. l'abbé J.-B. Pelletier, ne fut pas celui qui contribua le moins à la construction de ce beau presbytère. Par une générosité qui mérite toute la reconnaissance des habitants de l'Île-aux-Coudres, il n'exigea d'eux que le bois de charpente, la pierre, la chaux et l'ouvrage du petit mur pour les fondations, et un mois de travail pour aider à la construction. Les habitants n'eurent point d'argent à fournir. La fabrique donna £50. Mais, pour sa part, monsieur le curé de l'île donna £278. Ce fut un ouvrier du nom de François Goulet, des Eboulements, qui fit les ouvrages de charpente et de menuiserie.

Ce presbytère est bien divisé ; l'ouvrage est très-bien fait, et, ce qui, au Canada, mérite d'être pris en considération, c'est qu'il est parfaitement bien clos contre le vent et le froid.

III

REDEVANCES QUE LES HABITANTS DE L'ÎLE-AUX-COUDRES SONT OBLIGÉS DE PAYER À LEUR CURÉ

L'Île-aux-Coudres n'a que soixante-onze terres, dont les propriétaires ne peuvent agrandir la partie destinée à la culture, comme on le fait généralement dans les autres paroisses, parce qu'il faut, sous peine de périr de froid pendant les hivers, conserver une assez grande étendue du sol en forêt pour se procurer du bois de chauffage. De là s'en suit que le curé de l'île ne peut avoir qu'un revenu très-insuffisant par la dîme, ce qui a obligé d'établir un supplément.

J'aime à consigner ici le témoignage mérité que les habitants de l'Île-aux-Coudres se sont toujours fait et se font encore un devoir, je devrais dire un bonheur, d'acquiescer avec la plus scrupuleuse fidélité ces redevances.

Les suppléments qu'ont toujours payés les habitants de l'Île-aux-Coudres remontent à un siècle. Il m'est doux de dire ici que les bons paroissiens de l'île que Dieu ne cesse pas de bénir, ne cessent non plus jamais de bien remplir leur devoir envers leurs pasteurs.

Malgré ma bonne volonté, je n'ai pu trouver l'époque où les paroissiens de l'île commencèrent à payer à leur curé la dîme de patates et à se charger de l'entretien du chemin passant sur la terre de la fabrique. Ce que je puis assurer, c'est qu'à l'époque de 1814, les habitants de l'île payaient cette dîme et étaient chargés de l'entretien de ce chemin, comme on le voit par une ordonnance de monseigneur Plessis, faite dans une de ses visites pastorales et conservée dans le livre des délibérations de la fabrique, et dont voici la copie :

Nous sommes convenus avec les habitants assemblés qu'ils continueraient de donner à leur curé, par manière de supplément, la dîme de patates et d'huile de marsouins, et qu'ils continueraient de faire le chemin devant la terre occupée par ledit curé, enfin que ceux qui ont des perches sur leurs terres en amèneront douze et six piquets, chaque année, pour entretenir les clôtures de ladite terre, au moyen de quoi ils ne payeront point l'offrande du pain bénit, qui est d'un cerge ou de sa valeur.

Ce règlement, ou cette confirmation de règlements passés antérieurement, est porté sur le livre des délibérations à la date du 2 de juillet 1814, et signé de la main de monseigneur Plessis.

J'aime à faire connaître : 1^o. que l'entretien du chemin, tracé le long de la terre du curé, entre la grève et le terrain renfermé par une clôture, passant presque partout sur un sol dur et solide, n'a jamais causé de grands travaux d'entretien ; 2^o. que depuis une époque assez reculée, les habitants de l'île ne fournissent plus qu'une demi-corde de bois de chauffage, comme en font foi les lettres de mission données aux curés ; 3^o. que les habitants de l'île, au lieu de donner les douze perches et les six piquets, dont il est parlé dans ce règlement de 1814, ont la liberté de donner un chelin à leur curé, qui pourvoit comme il l'entend aux clôtures de la terre qu'il occupe ; 4^o. enfin, que les autres redevances sont acquittées avec une fidélité fort remarquable.

Pour conclure ce petit paragraphe, je dirai, à la louange des habitants de l'Île-aux-Coudres, que tous les curés qui les ont desservis depuis que je suis prêtre, n'ont eu qu'une seule voix pour me dire qu'ils payaient la dîme avec une scrupuleuse fidélité et qu'il était inouï qu'un seul d'entre eux eût soustrait quoique ce fût sur les grains qu'il devait donner à son curé. Je prie instamment les habitants de mon Île-aux-Coudres de toujours en agir ainsi avec leurs curés, les assurant que celui qui fait tomber la pluie et luire le soleil pour réchauffer la terre et mûrir les moissons, ne manquera jamais de leur donner de quoi se nourrir et se vêtir, selon leur état.

(La suite au prochain numéro.)



LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL DONALD STEWART,
commandant la colonne de réserve, dans la province du Moultan.



LE MAJOR-GÉNÉRAL F. S. ROBERTS,
commandant la colonne de la vallée de Kuram.



LE GÉNÉRAL SIR FREDERICK P. HAINES,
Commandant en chef l'armée de l'Inde.



LE GÉNÉRAL SIR SAMUEL BROWNE,
commandant la colonne de Pechawar et de la passe de Khyber.



LE MAJOR-GÉNÉRAL A. S. BIDDULPH,
commandant la colonne de Quetta.

LES GÉNÉRAUX COMMANDANT LES FORCES EXPÉDITIONNAIRES ANGLAISES DANS L'AFGHANISTAN.



AFGHAN ANGANI.



HINDOU DU TURKESTAN.



TARTARE, MARCHAND DE SAVON.



MANGÈVRE DE TACHSVEND (Turkestan).



TARTARE DIT DE KAZAN.



LA FORTERESSE DE CABOUL.



PERSAN.



FEMME DU TURKESTAN.



TARTARE DIT DE KAZAN.



KIRGHIZ, MARCHAND DE VOLAILLES.



DOUVANA (derviche) DU TURKESTAN.

TYPES DE L'AFGHANISTAN ET DU TURKESTAN RUSSE

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXX

La proposition avait bien de quoi tenter madame de Charmière.

Assister sans être vu à l'entretien de Frapillon et de son frère, c'était s'assurer contre une trahison possible de l'homme d'affaires.

Elle s'attendait même si peu à cette invitation, qu'elle hésita un instant à l'accepter, de crainte de tomber dans un piège.

C'était chez elle une vieille habitude de supposer toujours le mal, et toute action dont elle n'apercevait pas clairement le motif, lui était suspecte.

— Ah ça ! vous avez donc dit des trucs comme dans un théâtre ? dit-elle d'un air dédaigneux.

— Oh ! mon Dieu ! j'ai tout simplement à côté de mon cabinet une cachette d'où on peut tout voir et tout entendre.

— C'est bon à savoir, dit en riant madame de Charmière, et, quand vous me recevrez dans le cabinet en question, j'aurai soin de m'assurer que la cachette est vide.

— Vous savez bien que vous passez toujours par les petites entrées, et que nous ne causons jamais que dans ce salon où, je vous le jure, vous n'avez pas à craindre d'être observée.

— Eh ! eh ! qui sait ; mais à quoi vous sert, s'il vous plaît, ce système d'espionnage à la vénitienne ?

— Chère amie, ça rentre dans mon état. Je tiens la partie des renseignements, vous ne l'ignorez pas, et c'est un excellent moyen de les fournir de première main.

J'installe mon client dans le réduit que vous allez voir tout à l'heure, et je confesse à portée de ses yeux et de ses oreilles la personne qu'il a intérêt à surveiller.

— C'est très-ingénieux, dit Rose avec ironie.

— Oh ! c'est d'un usage assez rare. Il n'est pas toujours facile d'amener le gibier dans le traquenard. Aussi, le plus souvent, je me sers du cabinet tout bonnement pour jeter un coup d'œil d'exploration sur les gens qui me demandent.

— C'est par ce procédé que je viens d'examiner monsieur votre frère. Je l'aurais reconnu du premier coup, quand même mon commis ne m'aurait pas remis sa carte.

— Ah ! dit madame de Charmière peu flattée de la ressemblance, et qu'en pensez-vous ?

— Qu'il a l'air très-pressé et de très-mauvaise humeur. Il se promène en gesticulant et en parlant tout seul. Je crois même qu'il est sage de ne pas le faire attendre davantage.

— Conduisez-moi, alors, dit madame de Charmière, qui avait pris son parti.

Frapillon poussa une porte, et, prenant sa cliente par la main, il la guida à travers un long couloir garni d'un tapis très-épais qui amortissait complètement le bruit des pas.

— C'est ici, dit-il tout bas en soulevant une portière qui masquait un réduit obscur.

Deux points lumineux brillaient devant eux et Rose comprit que le jour pénétrait par deux trous habilement pratiqués dans la cloison.

L'homme d'affaires la fit asseoir dans un fauteuil et appliqua son œil à une des ouvertures. Presque aussitôt il poussa une sourde exclamation de surprise.

— Comment ! il est parti ? murmura-t-il.

Puis, se penchant à l'oreille de sa cliente :

— Je n'y comprends rien, dit-il ; il faut qu'il se soit impatienté, mais je suis sûr qu'il est à parlementer avec mon commis, et je vais le ramener.

— Et si vous ne le rattrapez pas ? demanda Rose à voix basse.

— Alors je reviens sur-le-champ vous délivrer, répondit Frapillon en s'éloignant avec précaution.

Le couloir, après avoir fait un coude, aboutissait au cabinet qu'il fallait traverser pour gagner le salon jaune, et ensuite la pièce où siégeait le commis.

L'homme d'affaires entra et constata d'abord que le visiteur avait disparu sans laisser d'autre trace de son passage qu'un bout de cigare jeté tout allumé sur le parquet, comme pour témoigner de son impatience.

Frapillon ne prit pas la peine de le ramasser, et il allait se précipiter sur les traces du fugitif, quand la porte du salon s'ouvrit avec violence.

Un bruit de voix, montées au diapason le plus élevé, éclata en même temps, et l'agent vit apparaître avec stupéfaction Pilevert escorté et même poussé par Taupier.

— Entrez donc, mon brave, cria le bossu ; on ne lâche pas les amis comme ça, que diable !

— Mais je vous dis que je suis pressé, grommelait le saltimbanque ; Alcinder m'attend à l'hôtel du Grand-Vainqueur.

— Il attendra, sacrebleu ! Viens que je te présente à la perle des caissiers, au plus démocrate des comptables. — Salut, Frapillon !

L'agent d'affaires semblait goûter médiocrement les politesses de Taupier, et cette invasion collective de son cabinet le contrariait fort.

En introduisant madame de Charmière dans la cachette, il avait bâti tout un plan que l'arrivée du bossu dérangeait tout à fait, et il cherchait déjà dans sa tête le moyen d'abréger l'entretien.

Pilevert paraissait du reste aussi embarrassé que lui.

Rencontré sur l'escalier au moment où il s'en allait assez mécontent d'avoir attendu si longtemps, le malencontreux hercule avait été ramené à peu près de force par Taupier, qui l'ébouriffait de ses blagues incessantes.

Vainement le commis s'était-il opposé à cette infraction aux règles établies par son maître, l'obstiné bossu avait forcé la consigne et traîné le saltimbanque jusque dans le sanctuaire.

Mais Pilevert, s'il n'avait pas su se défendre, était du moins bien décidé à ne pas s'expliquer devant témoins.

Il ne se doutait pas assurément que sa sœur le voyait et l'entendait, mais la présence de Taupier suffisait pour lui fermer la bouche.

— Voyons, rempart d'Avallon, qu'est-ce que tu lui veux, à mon ami ? reprit l'incorrigible plaisant. Viendrais-tu par hasard chercher un engagement pour le cirque de Toulouse ou pour l'Alcazar de Lyon ?

L'hercule, au lieu de répondre, exprimait son mécontentement par des grognements sourds.

— Mais non, continua le bossu, je m'abuse, j'oublie que la politique te réclame et que tu es dorénavant le plus ferme appui du *Serpenteau*.

— Parle alors, explique tes désirs. Mon ami Frapillon est un homme universel ; est-ce un renseignement que tu cherches ?

— Ça ne vous regarde pas, grommela Pilevert.

— Tu te fâches ! alors, je suis fixé, c'est un renseignement et tu crains d'ouvrir ton cœur devant moi. Tu as tort, je t'aime et je suis incapable d'abuser de tes secrets.

— Tiens ! veux-tu que je te le prouve ? Moi aussi, je viens pour un renseignement et je vais te donner l'exemple de la confiance en le demandant en ta présence.

J.-B. Frapillon suivait avec attention ce flux de plaisanteries, mais il n'avait aucune envie d'en rire.

L'idée de profiter de la rencontre fortuite de ces deux hommes venait de germer dans son esprit.

— Veuillez donc prendre un siège, monsieur, dit-il avec une affectation de politesse, et m'apprendre à qui j'ai l'honneur de parler.

Le saltimbanque ouvrait la bouche pour répondre, quand Taupier lui coupa la parole :

— Je vais te présenter, illustre hercule, dit l'intermittent bossu.

— Frapillon, tu as devant toi le sire Antoine Pilevert, qui a déjà un double titre à ton amitié. D'abord, il est attaché à la rédaction du *Serpenteau* en qualité de... de champion et, de plus, il est chéri et protégé par notre charmante patronne, la dame de Charmière.

— C'est plus qu'il n'en faut pour que monsieur soit le bienvenu ici, dit l'homme d'affaires.

— Très-bien ! tu vas en conséquence prodiguer tes conseils à notre aimable associé, mais, en attendant et pour l'encourager, je réclame une consultation personnelle.

— Tout à ton service ! se hâta de dire Frapillon, saisissant l'occasion d'empêcher l'hercule de s'expliquer devant Taupier.

— Numéro 5,721, reprit le bossu en montrant le carton ramassé chez Valnoir. Il faut me trouver le fiacre qui a remis ce papier, mercredi soir, auprès de la Madeleine, à une femme en robe rouge, et savoir où il a conduit une autre femme en robe noire.

Pilevert était subitement devenu très-attentif, et l'expression de son regard n'échappa point à Taupier, qui s'écria sur le champ :

— Mais, j'y pense, le cher Pilevert est à même de nous aider. Il s'agit d'une jeune personne qu'il connaît parfaitement.

— Tu sais, mon vieux, c'est ta somnambule, ta sourde-muette, celle que tu voitais à Saint-Germain.

— Régine ! s'écria le saltimbanque. Ah ! la gueuse ! ah ! la coquine !

— Tiens ! tiens ! mais il paraît que tu ne la portes plus dans ton cœur maintenant.

— Elle s'est sauvée, dit Pilevert qui ne contenait plus sa colère, elle m'a planté là, moi qui la nourris depuis cinq ans.

— Et tu ne sais pas où elle est allée ?

— Non ! mille trompettes ! mais si jamais je la retrouve !...

— Tu la retrouveras, Pilevert, c'est moi qui t'en réponds. Où et quand t'a-t-elle quitté ?

— Après ce maudit duel, je l'avais laissée à Rueil avec la carriole et le mort qui était dedans, et j'étais allé faire un tour à Paris. Quand je suis revenu, je n'ai plus retrouvé que la carriole.

— Très-bien ! parfait ! ça se corse, et maintenant je demande la parole pour moi tout seul.

— Frapillon, mon ami, voici la chose. Valnoir et moi nous avons contre nous la sœur de l'officier qui a, comme tu sais, terminé sa carrière à Saint-Germain, plus un autre Saint-Senier, cousin du précédent.

— Tous ces gens-là nous veulent mal de mort ; ils font courir toutes sortes de vilains bruits sur notre compte, et ils ont embauché contre nous l'éleve du vertueux Pilevert.

— Le cousin vient d'être pincé par les Prussiens, mais la sœur machine, avec la fille en rouge, des choses qui pourraient nous nuire.

— Il faut me la retrouver d'abord, car elle se cache je ne sais où, et ensuite... — Ensuite ? demanda l'agent.

— Nous en défaire, parbleu !

— Très-bien ! dit Frapillon sans sourcil.

— Et toi, l'hercule, ça te va-t-il ?

— Ça me va, gromma Pilevert.

— C'est au mieux, mes enfants, s'écria le bossu. L'union fait la force, et nous allons conclure sur place une sainte alliance entre les amis du *Serpenteau*.

ments un peu plus complets pour mener à bien mes recherches.

— Tu les auras. En attendant, mets-toi en quête avec ce carton.

— Ça, c'est l'a b c du métier, et le fiacre sera bientôt retrouvé. Pour les femmes, ce sera un peu plus long.

— Voyons ! combien te faut-il de temps, au maximum, pour mettre la main dessus ?

— Quinze jours au plus, ou alors j'y renonce.

— Quinze jours, soit ! L'affaire est dans le sac. Vive Frapillon, qui va nous offrir *illico* deux ab-sinthes !

— Ça me va encore ! exclama l'hercule.

— Citoyens ! cria le bossu d'un ton solennel, la ligue contre les ennemis du *Serpenteau* est formée.

— Vive la ligue ! et à quinzaine, comme on dit au palais.

XXXI

Octobre était venu, et à mesure que l'automne s'avavançait se voilait le soleil radieux qui éclaira les premiers désastres de la funeste guerre de 1870.

Le siège de Paris entra dans sa seconde période, celle où la population comprit que l'épreuve serait longue et pénible et se résigna à tous les sacrifices.

Les vivres ne manquaient pas encore et la température était supportable, mais on pressentait déjà l'entrée en ligne des deux terribles auxiliaires de la Prusse, la faim et le froid.

Aussi, la ville n'avait plus cet aspect animé et presque joyeux des jours qui suivirent l'investissement.

Les chants patriotiques avaient cessé, les boutiques se fermaient de bonne heure et les voitures devenaient plus rares.

Plus de ces encombrements, plus de ces flots de lumière qui, dans le commencement du blocus, donnaient encore la vie aux grands boulevards.

On ne se promenait plus, on passait, et, dans les rues éloignées du centre, la circulation cessait presque entièrement à l'entrée de la nuit.

Ce soir-là, Paris était plus sombre et plus triste encore que de coutume.

Le canon avait grondé toute la journée, et une sortie tentée par nos soldats avait été repoussée.

La nouvelle de cet insuccès s'était répandue promptement, et sur toutes les figures on lisait la douleur d'une espérance déçue.

Les passants, fort peu nombreux du reste, marchaient à grands pas et la tête basse, et, si par hasard un groupe se formait au milieu de la chaussée déserte ou sur le seuil d'une porte, c'était pour causer à demi-voix, comme on cause dans la chambre d'un malade.

Il y avait du deuil dans l'air, et certains quartiers excentriques avaient réellement pris un aspect lugubre.

La rue des Martyrs, assez bruyante d'ordinaire, était silencieuse, et, à la lueur douteuse des becs de gaz, très-clair-semés, on voyait à peine quelques ombres se glisser le long des murs.

Vers le sommet de la rude montée que forme en cet endroit le versant méridional de la butte Montmartre, une femme seule suivait en hâtant sa marche le trottoir de gauche.

Arrivée au coin de la rue de Laval, elle s'arrêta un instant et se retourna pour jeter derrière elle un regard rapide.

Elle voulait sans doute s'assurer qu'on ne la suivait pas et le résultat de cet examen fut satisfaisant.

Pas un piéton ne se montrait en deçà de la rue de Navarin.

Seul, un fiacre traîné par deux maigres rosses grimpa péniblement la côte pavée.

Les malheureuses bêtes, que les nécessités de la défense avaient vouées à une mort prochaine, trébuchaient et s'arrêtaient à chaque instant, malgré les coups de fouet du cocher.

Les voyageurs impatientés avaient mis la tête à la portière et les encourageaient de la voix, mais leurs cris ne produisaient pas plus d'effet que la mèche qui cinglait les flancs des chevaux essouffés, et l'attelage n'avancait guère.

La femme entra dans la rue de Laval et se mit à courir en personne qui touche au but et qui a des raisons pour l'atteindre vite.

En quelques secondes, elle arriva devant un grand mur au milieu duquel une porte basse montrait ses panneaux vermoulus.

Il ne semblait pas que cette entrée dérobée dût servir souvent, car la serrure se rouillait et les ais commençaient à se disjoindre.

Mais le chemin était sans doute familier à la femme qui venait de se jeter rapidement dans l'étroite baie formée par la muraille.

Elle mit la main sur un des larges clous semés au milieu du vantail supérieur et appuya fortement.

Une cloche résonna aussitôt à l'intérieur, et, un instant après, la porte s'ouvrit.

L'inconnue entra non sans avoir donné un dernier coup d'œil au dehors.

Au moment où elle disparaissait, deux formes humaines se montraient à la hauteur des premières maisons, et on entendait claquer au loin le fouet du cocher qui excitait encore ses rosses sur l'escarpement de la rue des Martyrs.

Le mur, assez élevé, cachait une étroite allée de tilleuls dont les branches se rapprochaient jusqu'à former une voûte.

La femme referma la porte dont les gonds et le pêne devaient avoir été huilés, car il suffisait de la pousser pour qu'elle rentrât sans bruit dans son alvéole de pierre.

Elle s'arrêta un instant comme pour écouter si on marchait dans la rue et s'engagea ensuite résolument dans le chemin sombre.

Une lumière brillait au loin et, malgré l'obscurité, la visiteuse nocturne atteignit rapide-

ment un perron au haut duquel brûlait une lampe placée là comme un phare.

— Enfin, c'est vous, dit une voix rude, ces dames sont joliment inquiètes, depuis le temps qu'elles vous attendent...

— Allons ! voilà que j'oublie encore qu'elle ne m'entend pas, ajouta l'homme qui parlait en ramassant la lampe pour guider Régine, car c'était elle—à travers une galerie vitrée.

La jeune fille le suivit, après lui avoir adressé un geste amical, et se débarrassa, tout en marchant, d'une mante à capuchon qui l'enveloppait de la tête aux pieds.

Elle avait quitté le costume bizarre qu'elle portait encore la nuit de son aventure avec Valnoir et s'était vêtue comme une ouvrière aisée.

Sa robe de laine noire et la résille qu'elle avait jetée sur sa tête nue faisaient encore valoir sa merveilleuse beauté.

Ses grands yeux brillaient d'un éclat singulier, et l'animation d'une course précipitée avait légèrement coloré la blancheur mate de son teint.

Son introducteur fut sans doute frappé de tant de charmes, car il ne put s'empêcher de murmurer :

— Qui est-ce qui dirait pourtant qu'une si belle fille a couru les foires avec un saltimbanque ? Et honnête avec ça, et brave ! Si je ne m'étais pas mis devant elle, elle se faisait tuer par le Prussien qui a blessé ce pauvre M. Roger.

— Entrez, mademoiselle, ajouta-t-il en ouvrant une porte, ces dames sont là.

Au milieu d'une chambre très-simplement meublée, deux femmes étaient assises autour d'une table ronde.

La plus âgée lisait une lettre, l'autre tenait un livre qu'elle posa vivement sur la table en voyant paraître la jeune fille.

— Enfin, la voilà, dit le guide, et je crois qu'il ne lui est pas arrivé malheur, car elle a l'air tout joyeux.

Régine courut à la vieille dame et lui baisa la main.

— Dieu soit loué, chère enfant, nous tremblions de vous savoir si tard dans les rues de cette maudite ville.

Ces mots prononcés d'une voix douce et sympathique, Régine les comprit sans doute au mouvement des lèvres, car elle y répondit par un regard qui exprimait la plus vive reconnaissance.

La dame qui venait de parler avait certainement passé la soixantaine, mais elle n'était ni courbée, ni ridée, et, n'eussent été ses cheveux d'un blanc de neige, personne ne lui aurait donné son âge.

Elle avait dû être remarquablement belle, et la courbure aristocratique de son nez accentuait dans ses traits une expression de fierté que tempérait la douceur de ses yeux bleus, un peu voilés.

Du reste, pour juger de ce qu'elle avait été dans sa jeunesse, il suffisait de regarder la jeune fille qui brodait à côté d'elle et qui s'était levée pour tendre la main à Régine.

C'était son portrait vivant, avec toutes les grâces et toute la fraîcheur de vingt ans.

Grande, mince et blonde, mademoiselle Renée de Saint-Senier réalisait l'idéal de la beauté anglaise, relevée par une finesse de lignes et une vivacité de mouvements qu'on ne rencontre guère de l'autre côté de la Manche.

Sa tante, sœur de son père et titrée comtesse de Muire, offrait le titre le plus parfait des douairières de l'ancienne cour, et la race se révélait dans ses manières encore plus que dans sa personne.

— Asseyez-vous, mon enfant, dit-elle en indiquant une chaise à Régine.

— Landreaux, avez-vous eu soin d'enlever la lumière et de fermer les volets ? ajouta-t-elle en s'adressant au domestique qui avait introduit la jeune fille.

Le garde-chasse n'avait gardé de son uniforme de mobile que le pantalon bleu à bandes rouges, et il portait un habit vert à retroussis qui comptait de longs services dans les bois de Saint-Senier.

— Pas de danger que je l'oublie, madame la comtesse, répondit le vieux serviteur. Il rôde trop de mauvaises figures autour du pavillon depuis quelques jours.

— Bien, mon ami ; faites bonne garde. Renée, montrez donc à cette chère enfant la lettre qui nous apprend que Roger est blessé et prisonnier à Saint-Germain.

Mademoiselle de Saint-Senier tendit à Régine un papier de format ministériel.

La jeune fille le prit avidement, et à mesure qu'elle lisait, sa figure s'éclairait et ses yeux se mouillaient de larmes.

— Pauvre petite, dit madame de Muire, comme elle est bonne et dévouée !

— Oh ! ma tante, elle nous l'a bien prouvé, répondit mademoiselle de Saint-Senier en la regardant avec attendrissement, et j'espère qu'elle ne nous quittera plus.

— Je le désire autant que vous, ma chère enfant, mais je crains toujours qu'elle ne retombe entre les mains de ce misérable saltimbanque.

— Ne pensez-vous pas aussi que son obstination à nous cacher son histoire est bien étrange ?

— Elle est timide et délicate comme tous ceux qui ont souffert, dit Régine, mais je suis sûre qu'elle me dira tout.

— Vous vous exprimez comme si elle pouvait parler, dit en souriant madame de Muire. Il est vrai qu'elle écrit avec une facilité et une correction qui m'étonnent.

— Avez-vous remarqué aussi, ma tante, sa merveilleuse intelligence ? Elle entend vraiment avec les yeux.

— J'ai toujours cru, reprit la vieille dame d'un

air pensif, que cette jeune fille avait dû être élevée par des gens bien nés.

— Mais parlons un peu de notre pauvre Roger. Comme il doit souffrir d'être loin de nous ! bien plus que sa blessure, n'est-ce pas, Renée ?

— Mademoiselle de Saint-Senier rougit légèrement.

— Oh ! oui, ma tante, soupira-t-elle ; si, du moins, nous pouvions lui faire savoir de nos nouvelles, lui écrire que nos inquiétudes sont moins vives . . .

— Qui sait ! dit madame de Muire, peut-être qu'un message adroit et hardi parviendrait à franchir les lignes.

— Qu'en dites-vous, Landreau ?

— Pas facile, madame la comtesse.

— S'il ne s'agissait que de risquer sa peau, la mienne est tout à votre service ; mais ces gueux de Prussiens montent si bien leur garde, que personne ne passe.

— Je me ferais prendre et je n'aurais pas même la consolation de voir M. Roger, car on m'enverrait tout droit en Allemagne, sans compter que je suis bien utile ici.

— Hélas ! il a raison, dit la vieille dame. Mais voyez donc, Renée, ce qu'a écrit cette enfant . . .

Régine venait de tracer quelques mots sur une ardoise que le fidèle Landreau avait eu soin de placer sur la table.

— Renée la prit des mains de la jeune fille et lut tout haut ces mots qui lui arrachèrent un cri de surprise :

— Si vous n'avez plus besoin de moi, j'irai à Saint-Germain et je ramènerai M. de Saint-Senier.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Les élections sénatoriales, qui viennent d'avoir lieu, n'ont pas été favorables aux partis monarchiques. Les républicains l'ont emporté sur toute la ligne. Les voilà maîtres de la Chambre haute, comme ils l'étaient déjà de la Chambre des députés. Il ne reste plus aux conservateurs d'autre appui que le Président. En lui repose leur dernier espoir. Des trois branches du pouvoir, le chef de l'Etat seul reste : les deux autres leur échappent, en attendant l'époque assez rapprochée où le maréchal de MacMahon lui-même devra déguerpir. Dans ces circonstances, les journaux monarchiques qui conseillent de ne pas demander la révision de la Constitution en 1880, ont bien raison de prendre cette position. Avec un parlement aussi républicain, le résultat du vote ne serait pas douteux. Les monarchistes ont laissé échapper les occasions qu'ils ont eues, depuis 1871, de rétablir l'ancien régime. Il est vraisemblablement trop tard, aujourd'hui, à moins de recourir aux moyens extrêmes et de faire un coup d'Etat. Ce coup d'Etat, il est au pouvoir du Président de l'exécuter. MacMahon disparu, il n'y aurait d'autre moyen qu'une révolution, et l'on sait que les conservateurs ne s'entendent guère à faire des révolutions. Ils n'ont pas l'expérience de la chose comme les républicains. Leur cause est donc bien critique.

En conséquence des élections, on s'attend à un remaniement du cabinet. M. Dufaure va probablement se retirer. Gambetta va son chemin tranquillement, confiant dans le proverbe : "Tout vient à point à qui sait attendre." La réélection du duc d'Audiffret-Pasquier, comme président du Sénat, devient, pour la même raison, impossible. Le nouvel état de choses requiert un président plus radical. La France glisse lentement vers les bas-fonds. Elle ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura atteint la profondeur des nouvelles couches prédites par le grand Gambetta. La persécution va commencer par la mise en accusation des anciens ministres, qui a été décidée ces jours derniers.

La nouvelle du résultat des élections a été accueillie favorablement en Allemagne. Les journaux prussiens ont applaudi ; ils ont félicité la France de se rallier à la politique sage et modérée de Gambetta. Cette approbation à la grecque doit embarrasser légèrement le parti régissant. Elle est plus compromettante qu'utile pour les Gambettistes. Quant aux Allemands, si enthousiasmés des progrès du radicalisme français, on peut s'attendre à les voir encore dénoncer la France comme le foyer du socialisme, et son contact comme contagieux pour ses voisins.

Le Bey de Tunis s'est soumis. Il a envoyé un ambassadeur spécial à Paris pour présenter ses excuses. Les navires de guerre, qui faisaient leurs préparatifs dans le port de Toulon, ont reçu l'ordre, conséquemment, de suspendre leurs opérations, tout en se tenant prêts à toute éventualité pour une excursion de plaisir vers les côtes d'Afrique.

ITALIE

Le pape Léon XIII a publié une encyclique, la première du nouveau règne. Il réaffirme, dans ce document, les prétentions et les droits de l'Eglise. Après avoir ainsi défendu la cause de la religion, le Souverain-Pontife soutient la cause de la société. Il dénonce énergiquement au monde catholique les mouvements des communistes et des socialistes. Ce dernier appel a fait sensation. C'est le second souverain qui déclare la guerre au radicalisme à l'occasion des derniers événements. Le pape vient à la rescousse des souverains contre lesquels il a le plus de griefs, l'empereur d'Allemagne et le roi d'I-

talie, victimes récentes, tous deux, des attentats du socialisme.

ANGLETERRE

L'orage sessionnel est terminé depuis quinze jours. Le parlement a été ajourné au mois de février, après avoir sanctionné, par plusieurs votes décisifs, la politique du ministère, qui est sorti victorieux de la lutte parlementaire. L'opposition est rentrée dans ses foyers, battue à plate couture.

La guerre de l'Afghanistan est virtuellement finie, bien que tout le pays ne soit pas encore entièrement pacifié. Les troupes anglaises sont en possession de presque tout le territoire afghan. L'émir s'est enfui en Russie, après avoir remis les rênes du pouvoir à son fils. Il s'est placé sous la protection du gouvernement russe, auquel il en appelle du différend. On ne croit pas que le Czar, qui est déjà réconcilié avec l'Angleterre, et qui est, d'ailleurs, fortement occupé du côté de la Chine et du côté de la Turquie, prête beaucoup d'attention aux supplications de l'émir. Quant au fils et successeur de celui-ci, il a déjà donné des preuves manifestes de ses sympathies pour les Anglais.

Suivant les télégrammes les plus récents de l'Afghanistan, il paraîtrait que le nouvel émير, après un essai de quelques jours, a, lui aussi, trouvé la position intenable. Il aurait passé la frontière et se serait réfugié en Russie à l'exemple de son père. Que va faire le czar de ces deux hôtes intéressants ?

Lord Beaconsfield est dangereusement malade. Est-ce l'effet des fatigues de la session et des ennuis de la politique ? Suivant quelques dépêches, les médecins désespéreraient de son état. Sa mort, serait une grande perte pour l'Angleterre dans les circonstances actuelles. Il n'a pas encore achevé de mettre à exécution tout son programme.

Le parti du Home Rule est en travail de réorganisation, en Irlande. La lutte intestine entre les deux fractions, extrême et modérée, semble vouloir se terminer par le triomphe des radicaux et la défaite de M. Butt.

Une feuille importante de Londres donne cours à une nouvelle des plus graves. Elle affirme qu'il a été décidé, dans les conseils royaux, que la reine se retirerait du pouvoir aussitôt après la réunion des Chambres, qui doit avoir lieu en février, et que le prince de Galles prendrait alors les rênes de l'Etat avec le titre de Prince Régent. Sa Majesté suivrait ainsi l'exemple de Georges III, son aïeul, qui, après quarante ans de règne, confia la gestion des affaires à son fils, le prince de Galles, depuis Georges IV. C'était en 1800. Georges III vécut encore vingt ans après sa retraite.

A. G.

CHOSSES ET AUTRES

L'Evénement a publié une magnifique biographie de M. Tremblay.

M. Ricard et M. Bouchard, anciens rédacteurs du Pays de Montréal, sont actuellement propriétaires de l'Éclair.

M. F. X. Cimon sera, dit-on, candidat dans le comté de Charlevoix. On parle aussi de M. Huot.

Nous publierons dans notre prochain numéro le portrait et la biographie de M. Tremblay.

Nous apprenons avec plaisir que M. Alexandre Desève a été nommé secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Henri. On ne pouvait faire un meilleur choix.

On parle en ce moment de fonder à Montréal une société scientifique et littéraire, dont toute la jeunesse, sans distinction de partis, sera appelée à faire partie.

On dit que l'hon. M. Laurier va aller s'établir à Québec pour y exercer sa profession en société avec les messieurs Langelier.

M. le juge Loranger ayant définitivement donné sa démission, on parle de le remplacer à Sorel par M. Mathieu ou M. Gill.

Le roi de Hollande vient d'épouser, en secondes noces, la fille du prince de Waldeck, d'une des plus anciennes familles d'Allemagne.

Il se produit un fort mouvement, en Allemagne, pour l'établissement de la protection. L'initiative, prise par le peuple, est ouvertement appuyée par M. de Bismarck et par le gouvernement.

On parle de M. Rivard comme futur candidat, aux prochaines élections pour

la mairie. Ce choix rencontrerait certainement l'approbation de tous les électeurs intelligents de Montréal.

Sa Grandeur Mgr Fabre a lancé une circulaire défendant que les dames forment partie des chœurs des églises du diocèse, après le premier jour de juin prochain.

Une pendaison doit avoir lieu à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, la semaine prochaine. Le gouverneur-général a rejeté le recours en grâce ou commutation, comme dans le cas de Castofrolaz et de Farrel.

M. Bergeron, avocat, de Montréal, a été élu député de Beauharnois à la Chambre des Communes, en remplacement de M. Cayley, décédé. Il y avait trois candidats sur les rangs, tous trois conservateurs et ministériels.

Sir John aurait dit à quelqu'un qui voulait être nommé syndic : "Je n'ai pas d'objection à vous nommer, mais, comme la loi de faillite sera probablement abrogée ou considérablement modifiée, je ne sais pas ce que ça vous vaudra."

L'Evénement dit que le temps prend plaisir à faire mentir les prédictions de M. Vennor.

La semaine dernière, il nous annonçait du froid et nous en avons eu, mais il était annoncé à New-York par le bureau météorologique ; en sorte que la prédiction manque d'originalité.

La caricature du Farceur de la semaine dernière était excellente. Elle représentait le Farceur faisant ses visites du premier jour de l'an. A M. Chapeau, elle offre la dépouille du lieutenant-gouverneur, M. Letellier ; à Sir John, la protection sous forme d'un éléphant ; à M. Joly, le comté de Saint-Hyacinthe, etc.

Dans certains pays, on guérit les ivrognes en les renfermant dans des prisons où on ne leur fait manger que des aliments imprégnés d'alcool. Il paraît qu'au bout de quelques jours l'ivrogne est tellement dégoûté qu'il n'éprouve aucune peine à se résigner à l'abstinence complète.

La session annuelle de la législature d'Ontario s'est ouverte jeudi dernier, à Toronto.

Le discours du trône ne contient aucun article important. L'opposition a violé la règle suivie depuis quelques années, en proposant un amendement à l'adresse. Cet amendement, proposé par l'hon. M. A. Morris, fut perdu par 42 contre 33, laissant au ministère Mowat une majorité de neuf voix sur ce premier vote de non-confiance. C'est une réduction considérable sur la majorité de la dernière session.

Un ministre anglican est mort de faim, la semaine dernière, à Toronto. Il avait une nombreuse famille à soutenir, et ne recevait presque rien de sa congrégation. Par dignité, il persistait depuis longtemps à cacher sa détresse. Il a fini par succomber à force de privation. Ce n'est qu'après sa mort que l'on a connu sa misère et les souffrances qu'il avait endurées. Tout le public protestant est en émoi, et les journaux anglais dénoncent avec violence la congrégation qui était dirigée par cet infortuné ministre.

Le gouvernement turc vient de donner des chartes à deux compagnies, l'une anglaise, l'autre française, qui ont entrepris de construire deux lignes de chemin de fer dans la Turquie d'Asie. Une de ces lignes doit parcourir la vallée de l'Euphrate. L'autre doit relier Jérusalem à Jaffa. C'est la première fois que l'Asie Mineure, ce berceau du genre humain, est envahi par les ingénieurs de chemin de fer. Cette découverte moderne, la vapeur, qui a été appliquée dans presque tous les pays du monde, depuis la Chine jusqu'à

Brésil, n'avait pas encore pénétré dans la Palestine et la Mésopotamie. Bientôt les échos de Babylone, de Ninive, de Jérusalem, répéteront le bruit nouveau des locomotives.

Nous empruntons à la Nouvelle Presse Libre les détails intéressants qui suivent sur la cour de Caboul :

Shere-Ali réside d'ordinaire à Caboul, dans le palais de Bala-Hissar, qui a tout l'aspect d'un château du moyen-âge ; les deux autres palais qu'il possède dans cette ville, Mogoul-Hissar et Tadsch-el-Omrah, servent de demeure, le premier à ses filles et aux membres de sa famille, le second aux harems de son père et prédécesseur, Doat Mohamed.

L'émir a encore sa mère ; elle habite dans son palais ; il n'a plus qu'un fils, Yakoub Yhan, qu'il vient de laisser sortir de prison où il le détenait depuis plusieurs années. En revanche, il a dix-huit filles, dont dix sont déjà mariées à de grands vasseaux ; elles ont reçu en dot chacune l'usufruit viager des revenus d'une ville du pays. Le harem de l'émir se compose de trois cents femmes et esclaves.

La Semaine Religieuse de Poitiers nous fait part d'un fait extraordinaire qui aurait eu lieu à l'occasion de la mort du vénéré Pie IX :

Deux chrétiens du voisinage nous ont ainsi raconté la conversion d'une famille païenne. Un enfant de 9 ans, appartenant à cette famille, se mit à crier un milieu de la nuit : "Le Pape est mort !" Les parents accoururent et demandent ce qu'il veut dire. Il répond : "Il n'y a que les chrétiens qui puissent comprendre mes paroles." Le lendemain, on s'informe s'il y a des chrétiens dans les environs, et après en avoir trouvé, ils se font expliquer par eux ce que c'est que le Pape. On a pris note du jour où l'enfant avait poussé ce cri, et il s'est trouvé que c'est le jour même de la mort de Pie IX.

Ce qu'il y a de bien certain dans tout cela, c'est que, à la suite de ce fait surprenant, cette famille s'est empressée d'embrasser le catholicisme.

LES FEMMES

Une femme sotte l'est quatre fois plus qu'un homme ; l'obstination est chez elle presque toujours en proportion de la sottise et de l'ignorance ; mais une femme fine l'est mille fois plus qu'un homme.

* *

La beauté, dans une femme, l'occupe, la séduit ; elle voit continuellement ses charmes : cette perspective agréable lui fait oublier de former son cœur et d'orner son esprit : elle se croit parfaite, parce qu'elle est jolie, et nous ménage ainsi, sans le savoir, les moyens de résister aux impressions qu'elle pourrait nous faire. La laideur, au contraire, mortifie l'amour-propre, et fait rechercher dans les qualités acquises de quoi remplacer les agréments que la nature lui a refusés.

* *

L'hypocrisie est le fond et le naturel de toutes les femmes, et l'art de savoir déguiser leurs sentiments fait une des principales parties de leur éducation.

* *

Les femmes ont une propension singulière à se laisser gagner par tout ce qui a de l'éclat : un habit brodé, un équipage leste, de la dentelle, leur fait tourner la tête, sans égard d'ailleurs au mérite personnel et aux qualités bonnes ou mauvaises de celui qui leur en impose par un extérieur fastueux.

* *

On ne voit point de femmes de mérite se donner en spectacle au public, qui se rit de la frivolité de celles qui l'amusent.

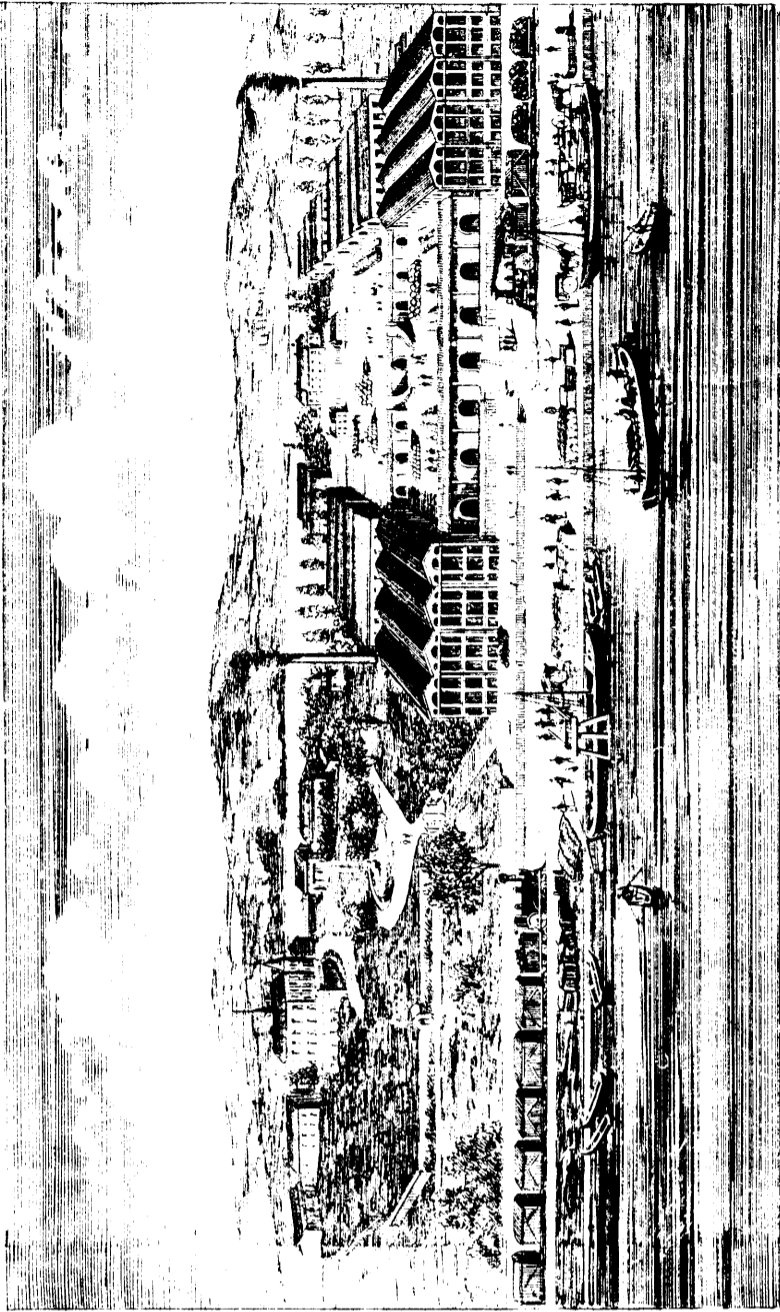
* *

Le dépit et l'envie sont naturels aux belles ; on les voit souvent s'attacher à un homme désagréable par la seule inquiétude qu'une autre ne s'en empare.

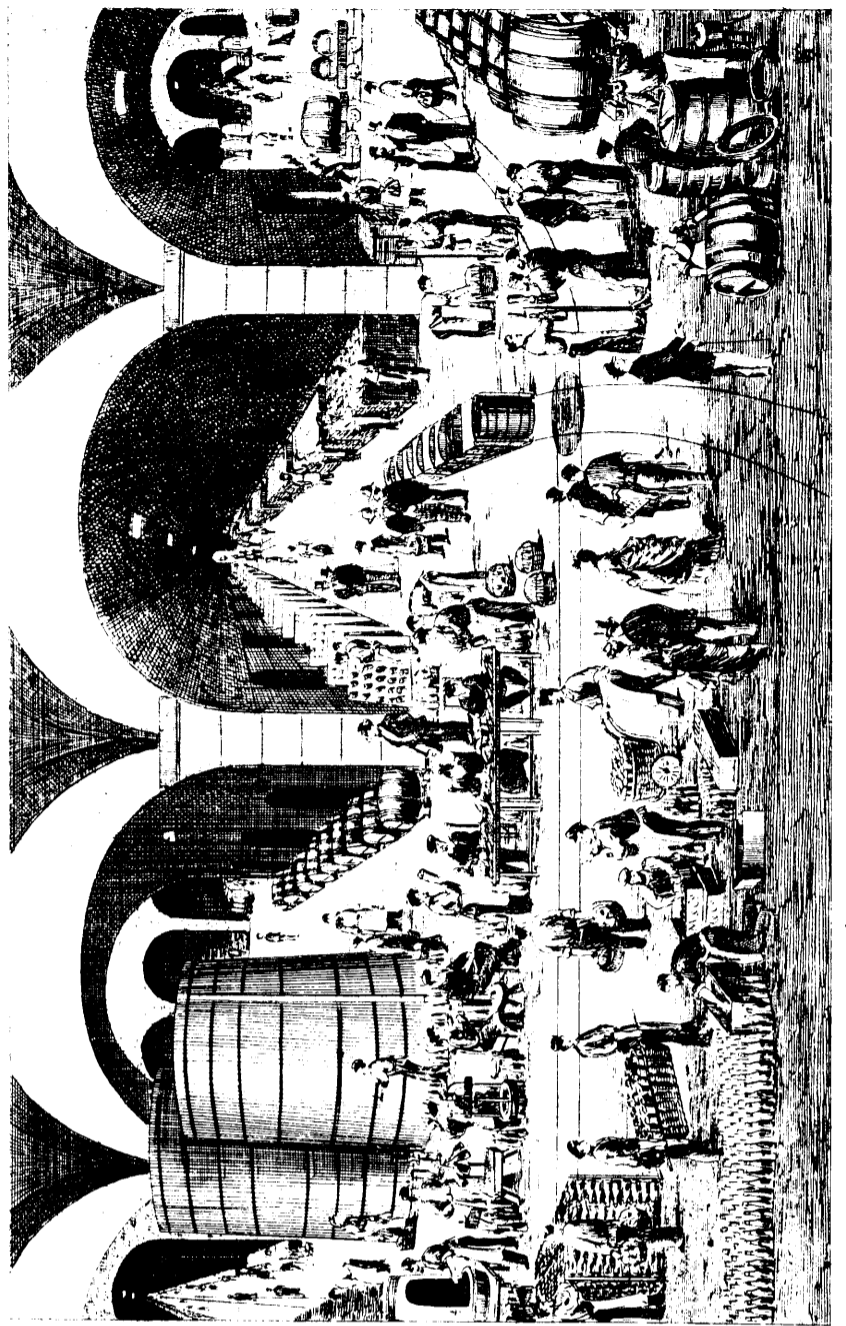
(A suivre.)

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.



VUE DE L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL A EPERNAY ET DE CHATEAU DE PEAIN.
RÉSIDENTICE DE M. MERCIER



VUE D'UNE PARTIE DES CAVES DE MM. E. MERCIER & CIE A EPERNAY



La mort du chien. — D'après le tableau de M. Jons Davis.

FAITS DIVERS

—Une femme, en Allemagne, a perdu sa petite fille âgée de 13 ans, afin de pouvoir se remarier. Elle a raconté que la petite fille avait consenti à se laisser pendre pour lui faire plaisir. Elle s'est mariée deux jours après avoir commis ce crime, mais elle a été arrêtée et elle sera pendue à son tour.

Il y a une vingtaine d'années, mourait à Kankee un vieillard nommé Bell, âgé de 99 ans. Il laissait après lui une veuve plus jeune de 10 ans seulement. Cette femme a donc au jourd'hui 109 ans. Elle est née en France, la même année que Napoléon 1er, en 1769. C'est maintenant une pauvre vieille, toute décrépète, qui ne soutient sa frêle existence que grâce à la charité publique.

Marie Jeannette, c'est son nom, ne vint qu'assez tard en Amérique et, dans le temps de ses premières années, elle a eu, dit-on, la fortune de connaître successivement Robespierre et Augereau, le maréchal Ney et Cambonne, pendant la période révolutionnaire. La tradition la présente comme ayant vu Franklin à son voyage en France. Elle a conservé le souvenir de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et aurait assisté à l'exécution de cette dernière.

Exagérés ou non par la tradition, ces récits ne sont pas entièrement impossibles, et Marie Jeannette n'en a pas moins assisté, dans la foule, à bien des événements et des renversements de trônes. Elle a vu successivement la vieille monarchie autoritaire, la révolution dans ses formes diverses, l'Empire, la restauration, le régime de Louis-Philippe, la 2e République, le 2e Empire et enfin la 3e République.

Peu de gens en pourraient dire autant. Une particularité singulière, c'est que pendant les vingt dernières années, Marie Jeannette aurait perdu 5 pouces de sa hauteur.

—Michael Farrell, le meurtrier de Conway, a été exécuté vendredi dernier. Le bourreau a fort mal fait sa besogne. C'est un des détenus de la prison et une espèce d'idiot, comme il l'a prouvé dans l'exhibition de son horrible tâche. La corde était attachée au bras de la potence avant l'apparition de Farrell. Le condamné avait passé plusieurs heures en prières en compagnie des RR. PP. Burke et Wynn. Il n'a pas manifesté la moindre émotion lorsqu'on lui a lié les bras. Cette partie de l'exécution a été très-mal exécutée, comme la suite l'a démontré. A huit heures et dix, le condamné fut conduit à l'échafaud par les RR. MM. Wynn et Burke. Il s'y rendit d'un pas ferme et assuré. Arrivé sur l'échafaud, tous trois s'agenouillèrent et le Rév. M. Wynn recita le De Profundis. Les deux prêtres saisirent alors la main du condamné et lui firent entendre des paroles de consolation, puis ils replacèrent son chapeau sur sa tête et Farrell se plaça lui-même sur la trappe pendant que le bourreau lui ajustait le nœud coulant. Les prêtres s'agenouillèrent et sur un signe du bourreau que tout était prêt, le père Wynn ôta le chapeau de Farrell et présenta le crucifix aux lèvres du condamné. Le bourreau fut très-lent à faire partir la trappe et pendant ce temps-là Farrell regardait autour de lui avec anxiété. Dans son excitation et sa terreur, lorsqu'il vit que la trappe allait partir, il saisit convulsivement de ses mains liées la corde qui pendait trop bas et descendait en double depuis son cou jusqu'à ses reins. Il lança un cri perçant en se voyant suspendu au-dessus de l'espace et en constatant que l'œuvre fatale n'avait été que partiellement accomplie. Il était terrible de voir ce malheureux se débattant contre la mort, suspendu par les mains au bout d'une corde que le bourreau secouait afin de lui faire lâcher prise. Enfin le condamné tomba au bout du nœud coulant, mais comme il n'était pas tombé de haut, la strangulation fut si lente et la mort si cruelle que plus d'un quart d'heure après l'ouverture de la trappe, la vie n'était pas encore éteinte. Lorsque la mort a été constatée le corps fut descendu et l'enquête ordinaire eut lieu. Cette exécution faite si maladroitement a produit l'impression la plus pénible sur tous les assistants.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix exagérément bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite conviendra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et l'argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

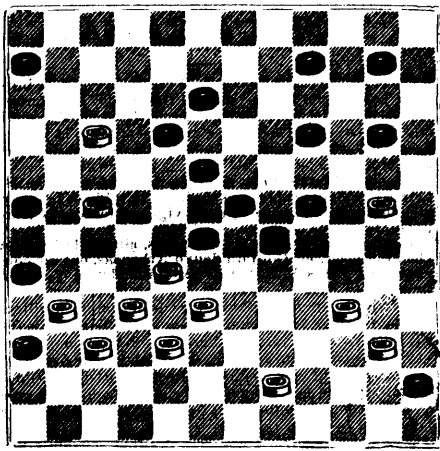
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 147

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 145

Table showing the solution for problem No. 145, with columns for 'Les Blancs jouent de' and 'Les Noirs jouent de', listing moves and their consequences.

Solutions justes du Problème No. 145

Montréal: P. Laviolette. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 141: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C., Saint-Jean; V. R. Gagnon et Z. Désautels, Québec; H. Paradis, T. Lafrenière, J. Gauthier, M. Toupin et S. Lafrenais, Montréal.

A une réunion des membres du Club d'Echecs d'Otawa, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante:

Président: Révd T. D. Phillips, M. A.; Vice-Président: M. T. C. Larose, B.C.L.; Secrétaire: M. R. E. Corcoran; Comité: MM. J. B. Hurlbert, LL.D., F. X. Lambert, J. Ritchie, M. A. Higgins et J. V. DeBoucherville.

Depuis l'arrivée en cette ville du célèbre joueur d'échecs américain, le Capt. Mackenzie, la salle de réunion du "Montreal Chess Club" présente un aspect des plus animés. A voir le grand nombre de personnes qui s'empressent d'assister aux séances, l'on dirait que tous les amateurs d'échecs de Montréal se sont donné rendez-vous afin d'être témoins de l'habileté et de la force de combinaisons que déploie le champion américain, en jouant simultanément douze et quinze parties, et cela, sans éprouver trop de fatigue.

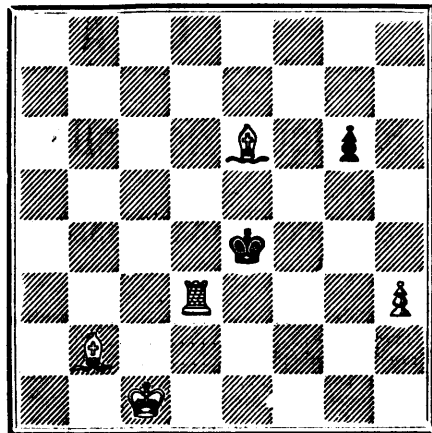
Depuis vendredi, le 3 courant, à venir jusqu'à samedi soir (minuit), le 11, sur 76 parties que le Capt. Mackenzie a jouées, il en a gagné 64, en a fait 6 nulles et en a perdu 6.

Les messieurs suivants ont gagné contre le Capt. Mackenzie: Von Bokum, 2 parties; J. W. Shaw, 1; Prof. Hicks, 1; J. G. Ascher, 1; Skaife, 1. Parties annulées: M. M. T. Workman, 3; J. Barry, 1; Prof. Hicks, 1; A. Saunders, 1.

Le Capt. Mackenzie laissera Montréal pour Boston mercredi, le 15 courant, et emportera avec lui l'estime et l'admiration de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître.

PROBLEME No. 143.

Composé par M. J. MURPHY, Québec. Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 141.

Table showing the solution for problem No. 141, with columns for 'Blancs' and 'Noirs', listing moves and their consequences.

5ÈME PARTIE.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ECHECS DE 1878.

Comme nous sommes certain que tout ce qui concerne la brillante carrière du Capitaine Mackenzie, comme joueur d'échecs, intéressera les amateurs de ce noble jeu, nous publions aujourd'hui une des parties jouées à Paris, au Palais de l'Industrie, entre M. Winawer, qui a gagné le deuxième prix, et le Capt. Mackenzie, actuellement en cette ville.

(Ruy Lopez.)

Table showing a chess game between Capt. Mackenzie and M. Winawer, with columns for 'Blancs' and 'Noirs', listing moves and their consequences.

Les Noirs résignent.

Nous sommes obligés de laisser les notes de côté faute d'espace.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrrages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des cantines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods in Montreal on January 11, 1878, including flour, grains, legumes, dairy products, poultry, and meats.

"Le seul échantillon de MOUTARDE VÉRITABLE que j'aie jamais analysé." Dr. J. Baker Edwards.

MOUTARDE VERITABLE DE COLMAN

"La fine fleur de la graine de moutarde."

A l'Exposition de Paris, en 1878, la MOUTARDE de COLMAN a obtenu

L'Unique Médaille d'or!

Ce choix doit plaire au public, dont le jugement antérieur a été confirmé par un jury international. Demandez la Moutarde de Colman en boîtes de fer blanc carrées.

WILLIAM JOHNSON, 28, rue St. François-Xavier MONTREAL. Boîte 888, Bureau de Poste.

ETRENNES! ETRENNES!!

MM. PAYETTE & BOURGEOULT informent respectueusement leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de

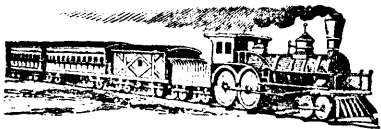
Cadeaux et d'Etrennes pour les Fêtes

COMPRENANT DES

- Livres de prière à couverture d'ivoire, velour, cuir de Russie, maroquin, etc., etc.
Ouvrages de littérature française des meilleurs auteurs, belles éditions très-propres à donner en cadeaux
Grande variété de Chapelets montés en argent, cuivre et acier, de tous prix.
Porte-Chapelets de toutes qualités.
Une magnifique assortment de gravures représentant des sujets religieux et historiques. Spécialité d'images dentelées.
Assortiment d'Albums varié et bien choisi importés expressément pour les Fêtes. Aussi STATUES de divers sujets de très-bon goût et à bas prix.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

Payette & Bourgeault, Libraires. No. 250, rue Saint-Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, Train de St-Jérôme.

Chemin de Fer Intercolonial 1878-79 ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with train schedules: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du-Loup, Arrivant à Trois Pistoles, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P. M.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des Paillettes d'Or.

- I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
II. Une heure devant le Saint Sacrement.
III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts; la douzaine, 30cts; le cent, \$2.00.

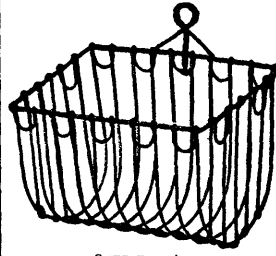
LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRE TIEN, par le même auteur, même format, même prix.

ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier français. Prix, 5cts.

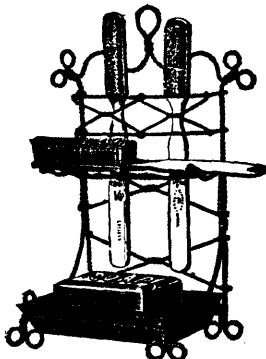
En vente chez

CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

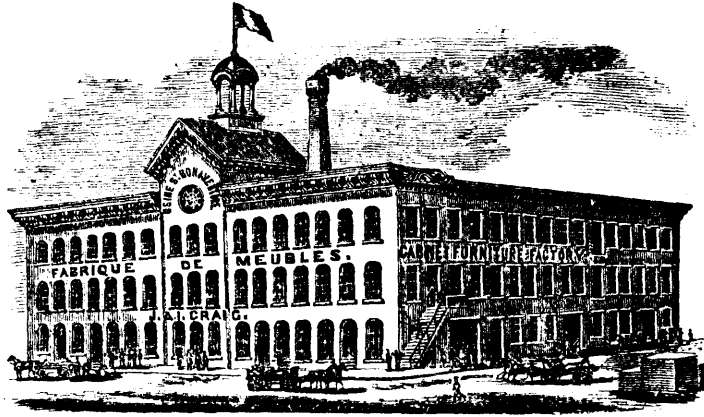
EFFETS EN FIL LUSTRE



Paniers à Eponges, Porte brosses et savon, Huiliers, Vases à céleri et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez L. J. A. SURVEYER, 521, Rue Craig, Montréal.



MANUFACTURE 473 RUE ST. BONAVENTURE.



MACASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Table listing musical pieces: Après l'hiver, A ma fenêtre, Branche d'aulépine, etc.

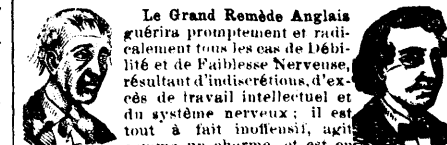
VALSES POUR PIANO.

Table listing waltzes: Céleste, La boulangère a des écus, Créole, etc.

A. LAVIGNE, Editeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Épargnes), Québec.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de débilité et de faiblesse Nerveuse, résultant d'indigestions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux États-Unis par tous les Pharmaciens.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge, est prolongé jusqu'à MIDI

Mercredi, 15 Janvier 1879.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections dans la Colombie Anglaise est prolongé jusqu'à Mercredi, 12 Février 1879.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur-en-chef, Ottawa.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 déc. 1878.

Autre prolongation de temps

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge est prolongé jusqu'à midi, JEUDI, le 30 JANVIER 1879.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 janvier 1879.

COLONIE FRANCAISE DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Les avis aux familles françaises désirant acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à M. W. D. SLACK, ou à M. MICHEL BRAUN, Land Office, L. R. & F. S. Ry, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit: PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIEME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS. Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui obtiendront le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND, Secrétaire de la Province de Québec. 94-52-168

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. 9-19-52-189

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE!

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.